PIECES
DE
CLAVECIN
DEDIÉES
A LA REINE
Composées
PAR M.R D'AGINCOUR

Organiste de la Chapelle du Roy, de L'Eglise Metropolitaine de Roüen Primatiale de Normandie, Et de L'Abbaye Royale de Saint Oüen.

Prix 12.tt en blanc.

PREMIER LIVRE.

Gravé par Fr. du Plessy.

A PARIS

Chés { *Le S.r Boïvin, ruë S.t Honoré a la Regle d'Or.*
Le S.r le Clerc, ruë du Roule a la Croix d'Or.

ET A ROÜEN.

Chés l'Auteur, ruë des Chanoines

Avec Privilege du Roy. 1733.

Imprimé par Jacq.s Allard. Paris

A La Reine

Madame

L'accueil favorable que Vôtre Majesté fait aux beaux arts, et aux talens m'enhardit à lui presenter ce fruit de més travaux; Je les ay toûjours consacréz à mes Souverains, Puis-je mieux couronner un si juste hommage qu'en dédiant ce recueil de piéces de Claveçin à une des plus-grandes Reines que le Ciel ait accordées aux vœux ardents de la France. Trop-heureux, Madame, Si Vôtre Majesté daigne laisser tomber sur mon Ouvrage quelques uns de ces précieux regards qui font la felicité, de la plus-brillante Cour de l'Europe! Mon Zèle ranimé par vôtre Royale protection m'élèvera au dessus de moy même, et me fera trouver de nouvelles ressources, pour contribuer de plus-en plus aux innocens plaisirs qui occupent si agréablement vos heures de loisir. C'est, Madame, à ce doux bon-heur que je borne mon Ambition Quelle plus glorieuse récompense pouroit se proposer.

Madame

De Vôtre Majesté

Le tres humble tres obeissant, et tres fidéle Serviteur et Sujet. D'agincour.

Préface.

Je me Serois plutôt déterminé à donner au public quelques uns de mes Ouvrages, Si cette Entreprise n'eut demandé un long Séjour a Paris pour Conferer avec le Graveur, et Verifier éxactement Son travail. une Si longue absence m'eut été impossible, vû mes grandes occupations, et les obstacles que les personnes aux quelles j'ay l'honneur d'Enseigner y auroient mis. En fin l'Occasion S'est presentée de faire venir chés moy le graveur: je l'ay Saisie aux Sollicitations et instances de mes amis; Et je ne regretterai point la dépense Considerable que j'ay été obligé de faire, n'y les Soins que je me Suis donnés pour rendre ce Liure Exact et Correct, Si je puis me flâter qu'il Soit bien reçu des personnes de Goût, Cela m'engagera d'en donnér un Second, au quel je travaille. J'ay tâché de ne me point écartér du beau chant n'y de la vraye harmonie; Je n'ay rien changé aux Agrémens n'y a la maniere de touchér, de celle que Monsieur Couperin a Si bien désignée et Caracterisée, et dont presque touttes les personnes de l'Art font vsage: Je peux dire même que nous luy devons tous Sçavoir un gré infini des peines qu'il S'est données d'en faire la recherche. Il m'a paru inutille d'en donnér icy d'autres éclaircissemens. L'On trouvera Sans doutte la derniere piéce de ce Liure d'un goût bien different des autres, Mais je l'ay faitte dans ce Caractere a la demande de quelques personnes. peut estre trouvera t'elle Ses aprobateurs. Cette marque qui S'y trouve M. G. désigne qu'il faut Se Servir de la Main Gauche, de Même que la marque. M. D. fait entendre que l'on Se Sert de la Droite. Cette autre marque. 1er C. Signiffie le Premier Claviér, Comme celle de 2e. C. Le Second Claviér.

PREMIER ORDRE.

Allemande
La
Sincopée.

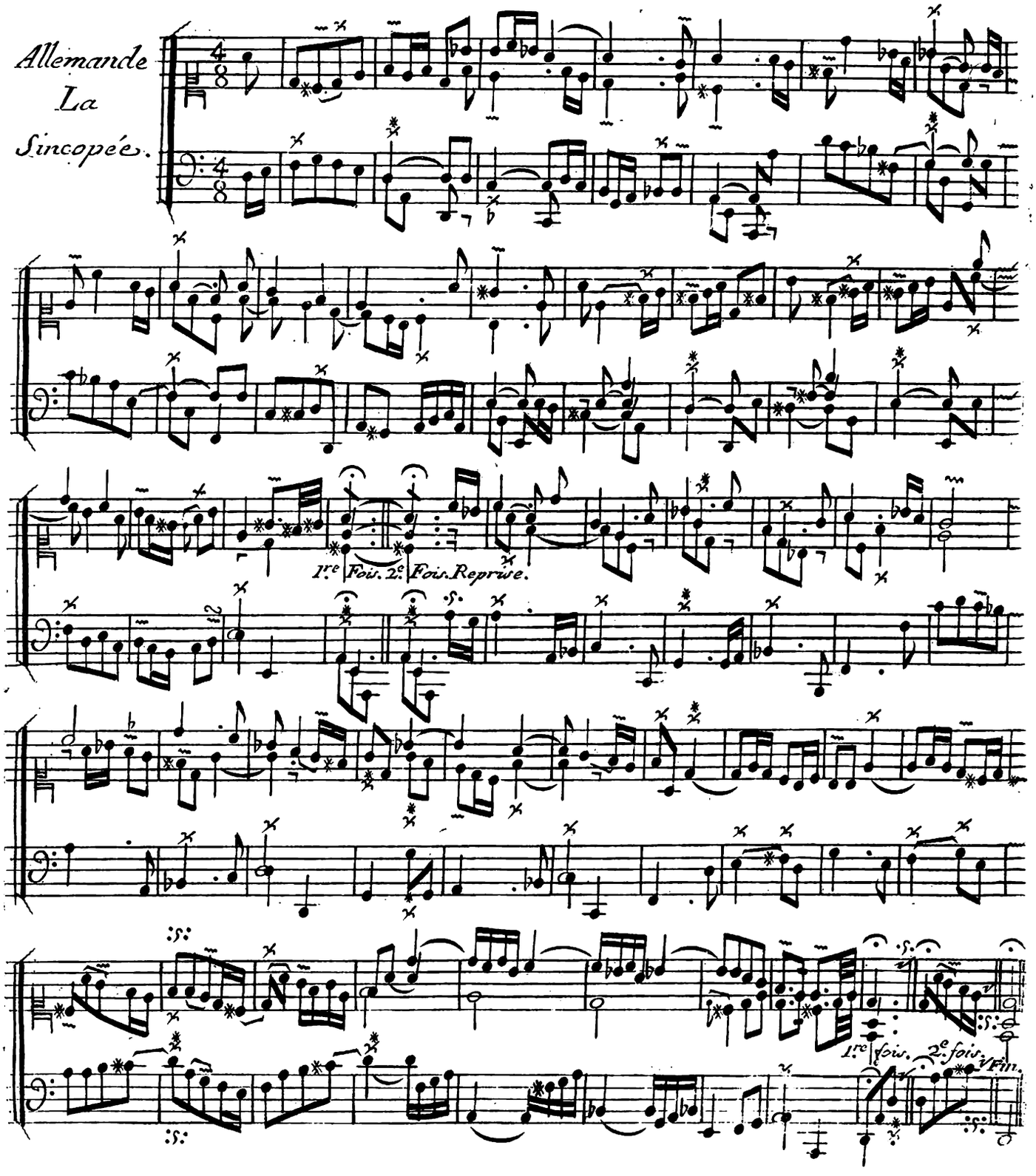

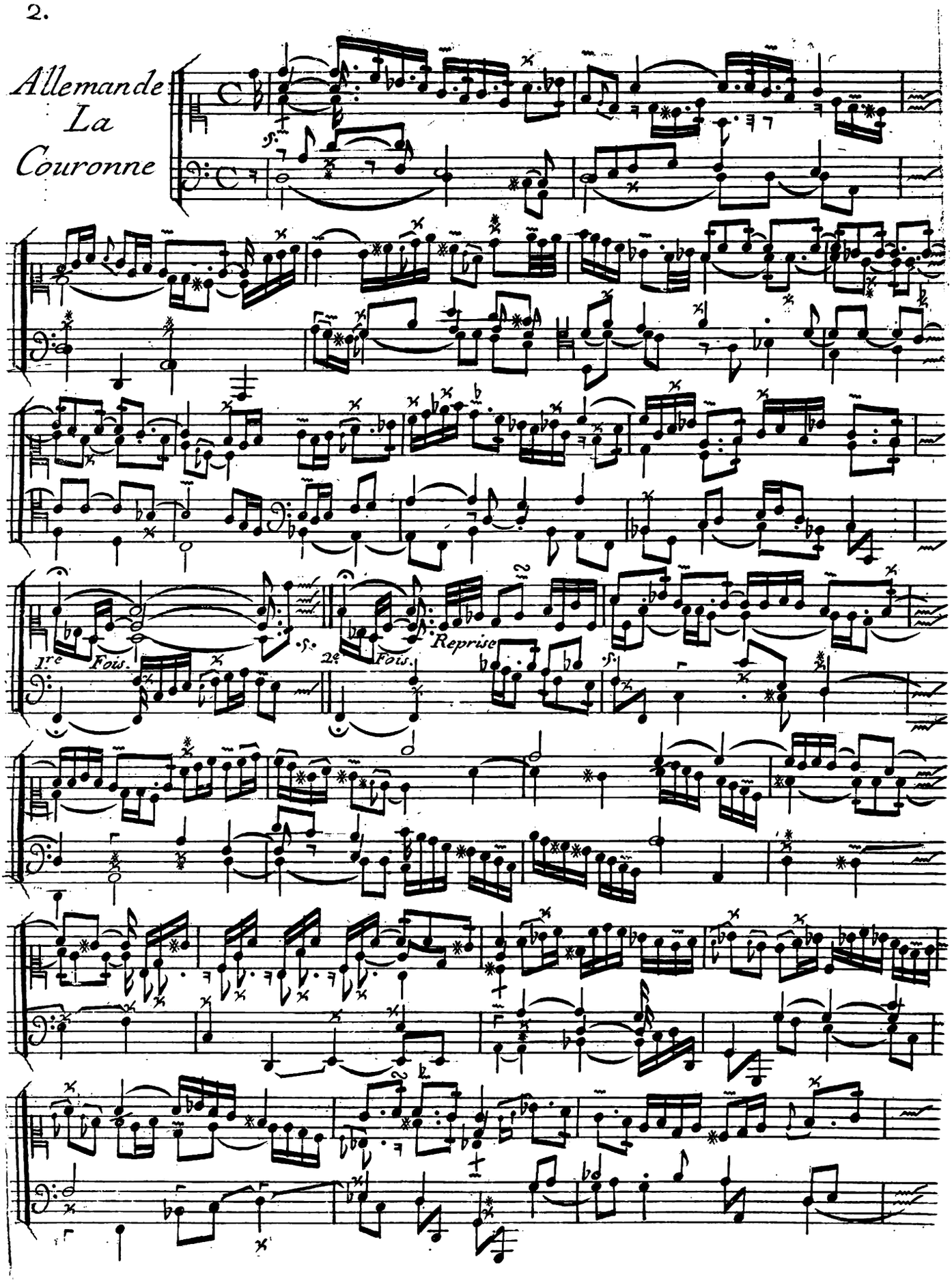
Allemande
La
Couronne
1re Fois.
2e Fois.
Reprise

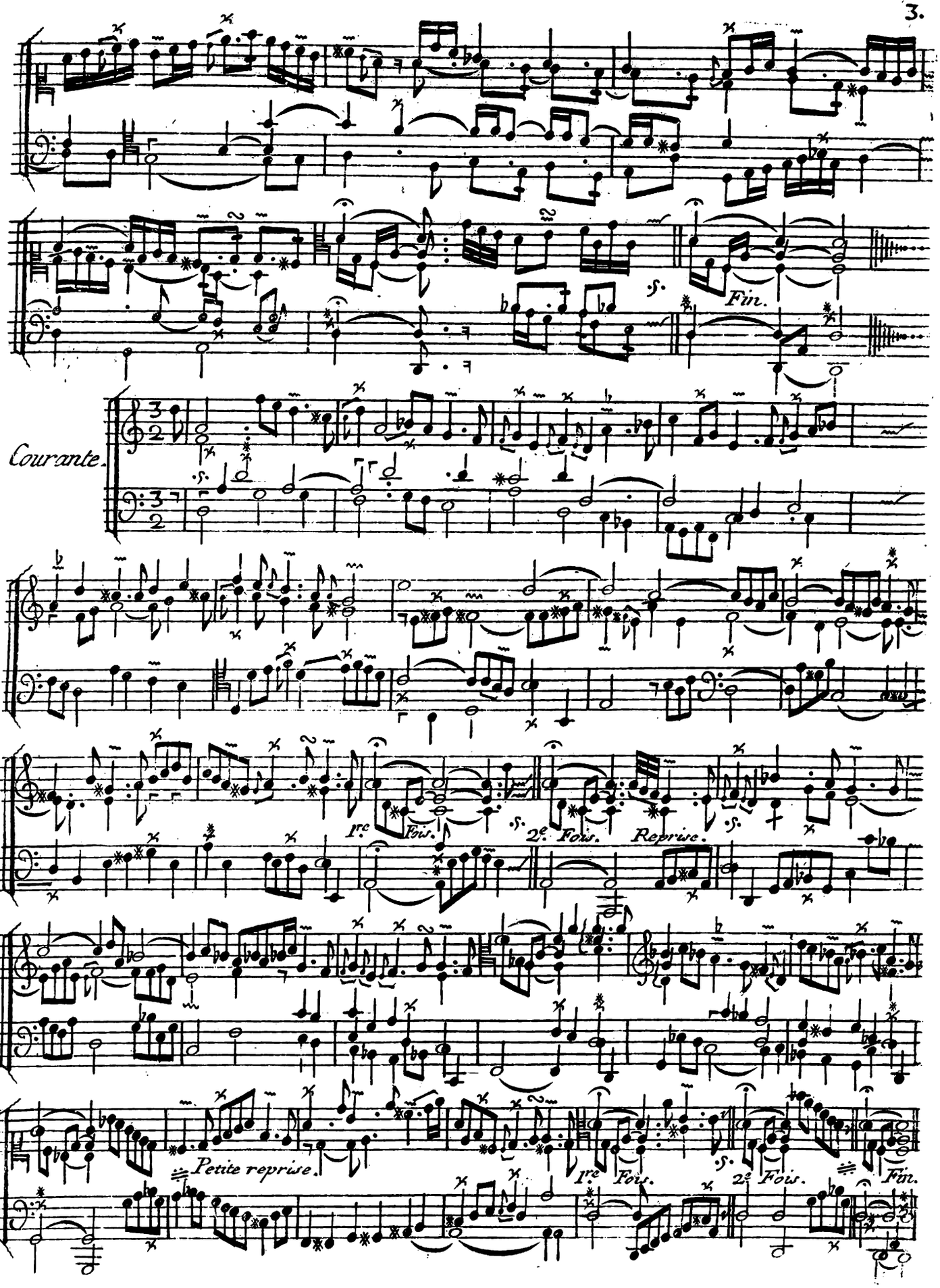
Fin.
Courante.
1re Fois.
2e Fois.
Reprise.
Petite reprise.
1re Fois.
2e Fois.
Fin.

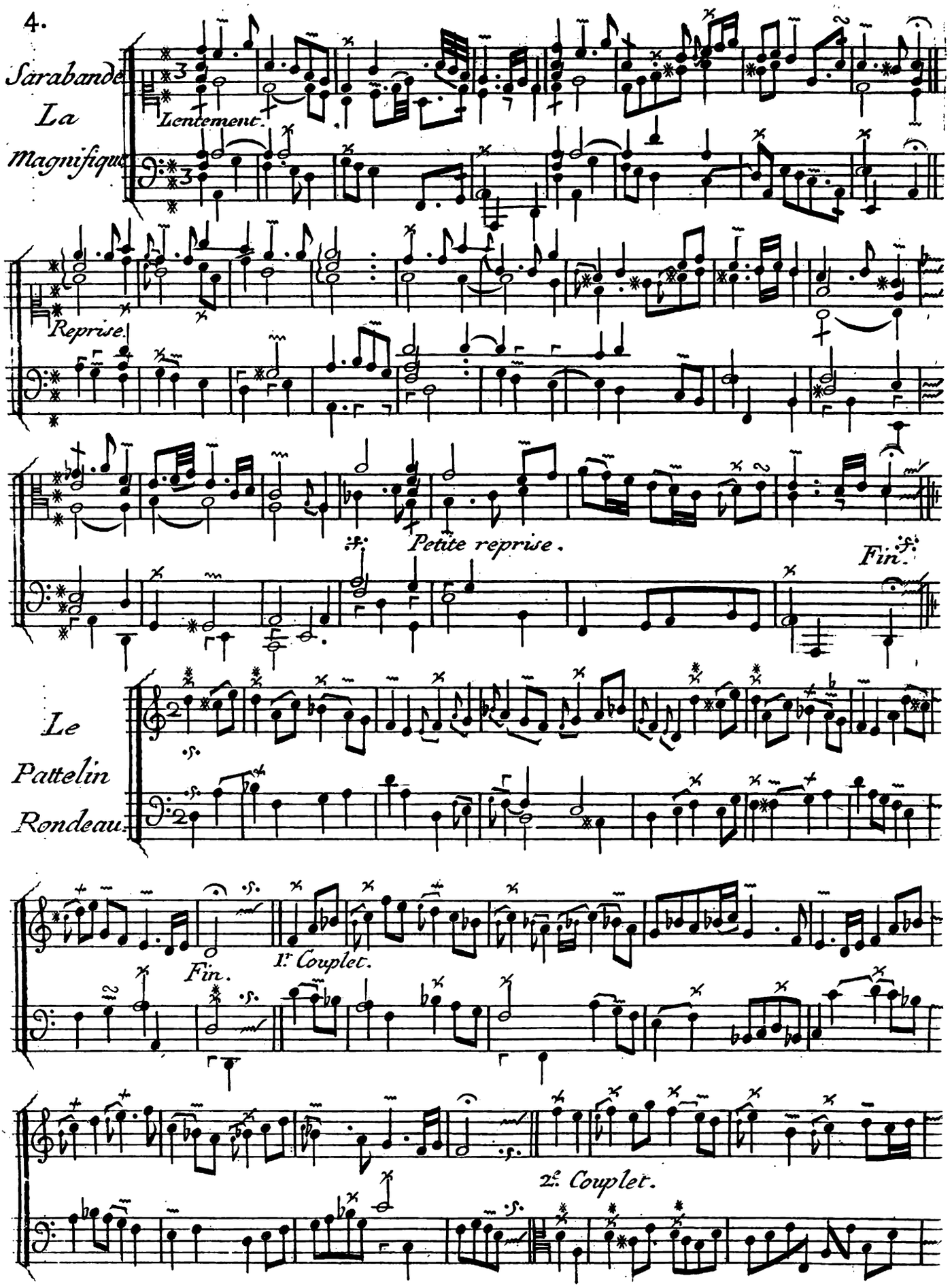
Sarabande
La
Magnifique
Lentement.
Reprise.
Petite reprise.
Fin.
Le
Pattelin
Rondeau.
Fin.
1r. Couplet.
2e. Couplet.

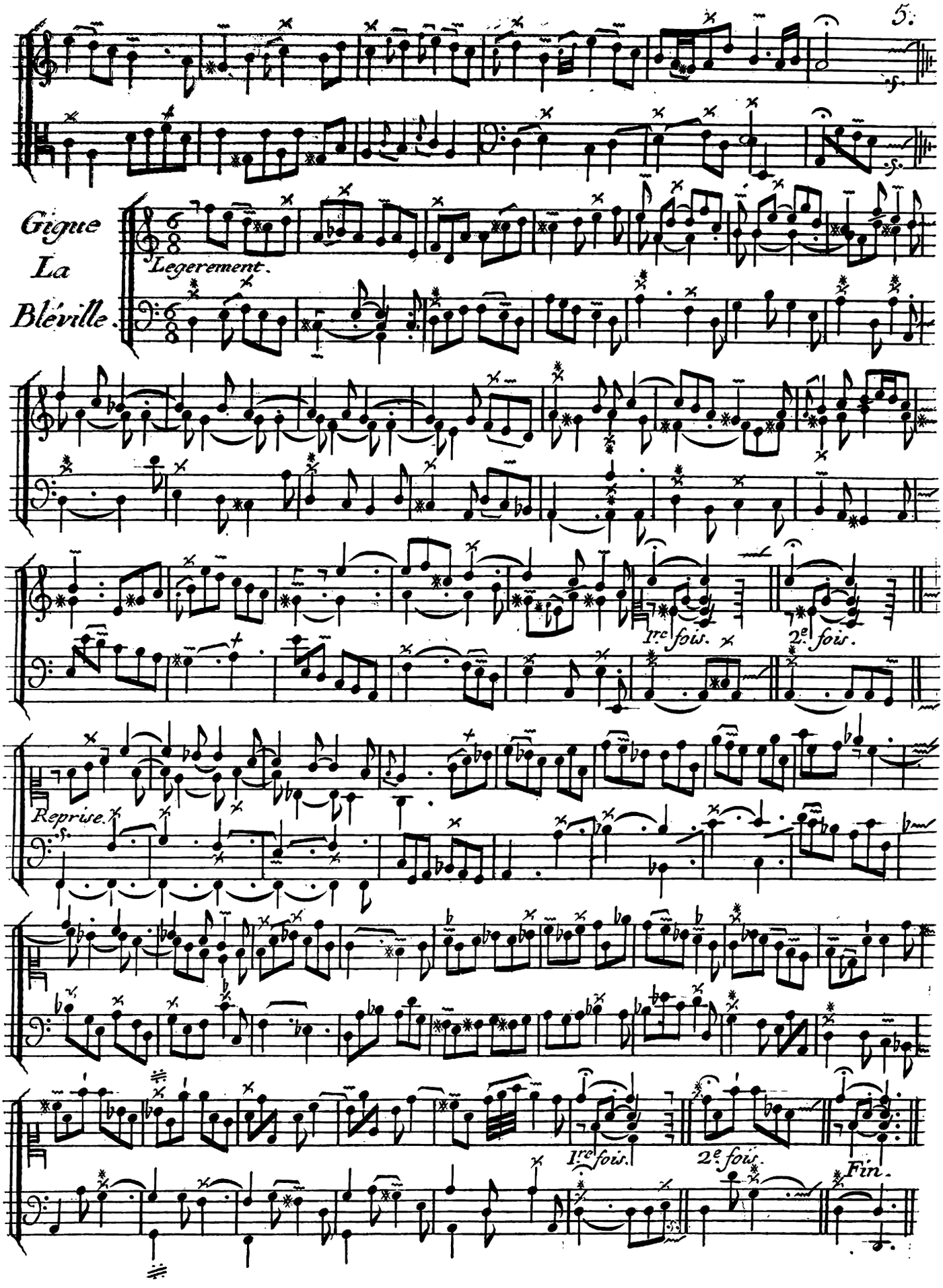
Gigue
La
Bléville.
Legerement.
1re fois.
2e fois.
Reprise.
1re fois.
2e fois.
Fin.

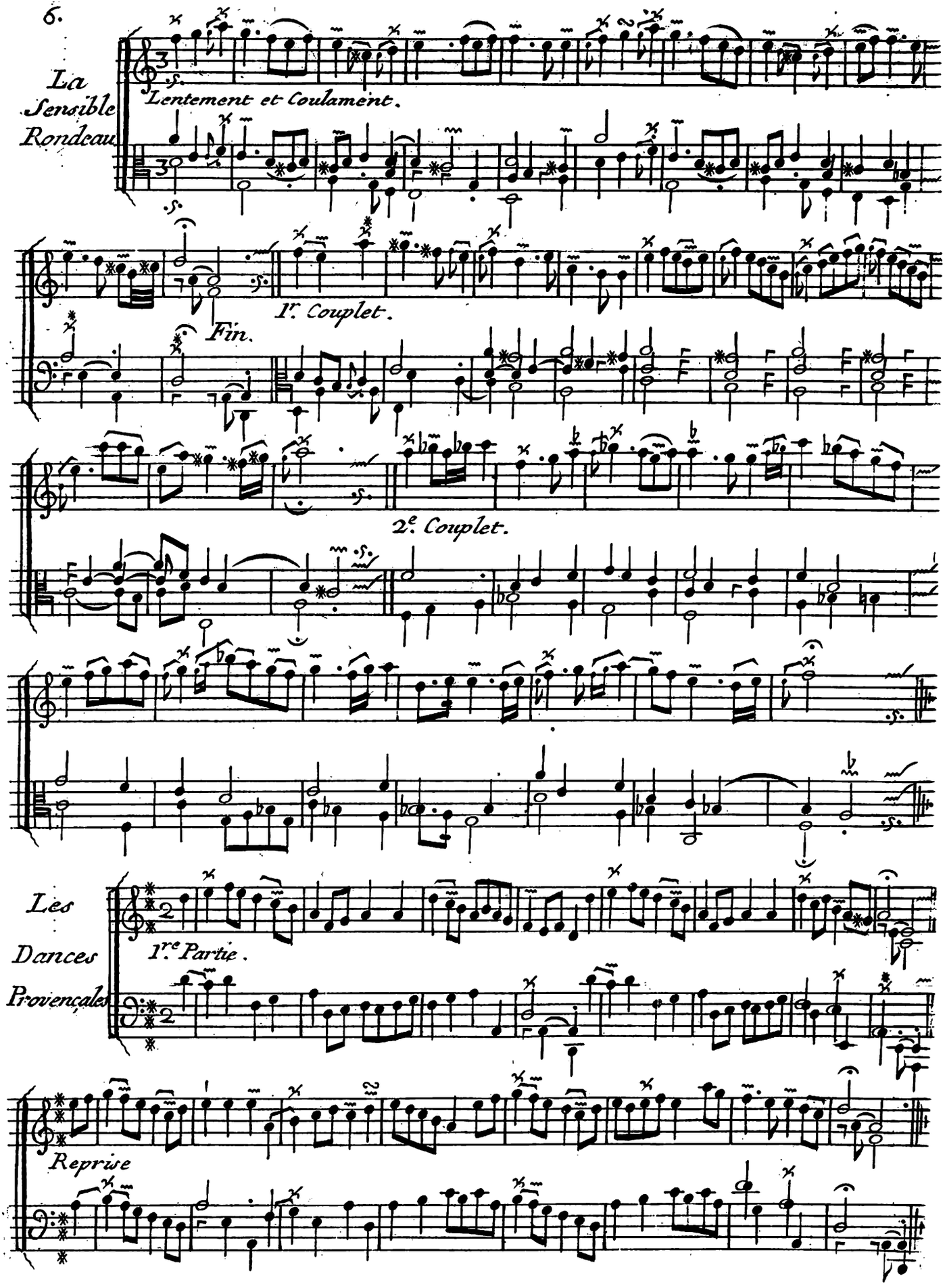
La
Sensible
Rondeau
Lentement et Coulament.
1r. Couplet.
Fin.
2e. Couplet.
Les
Dances
Provençales
1re. Partie.
Reprise

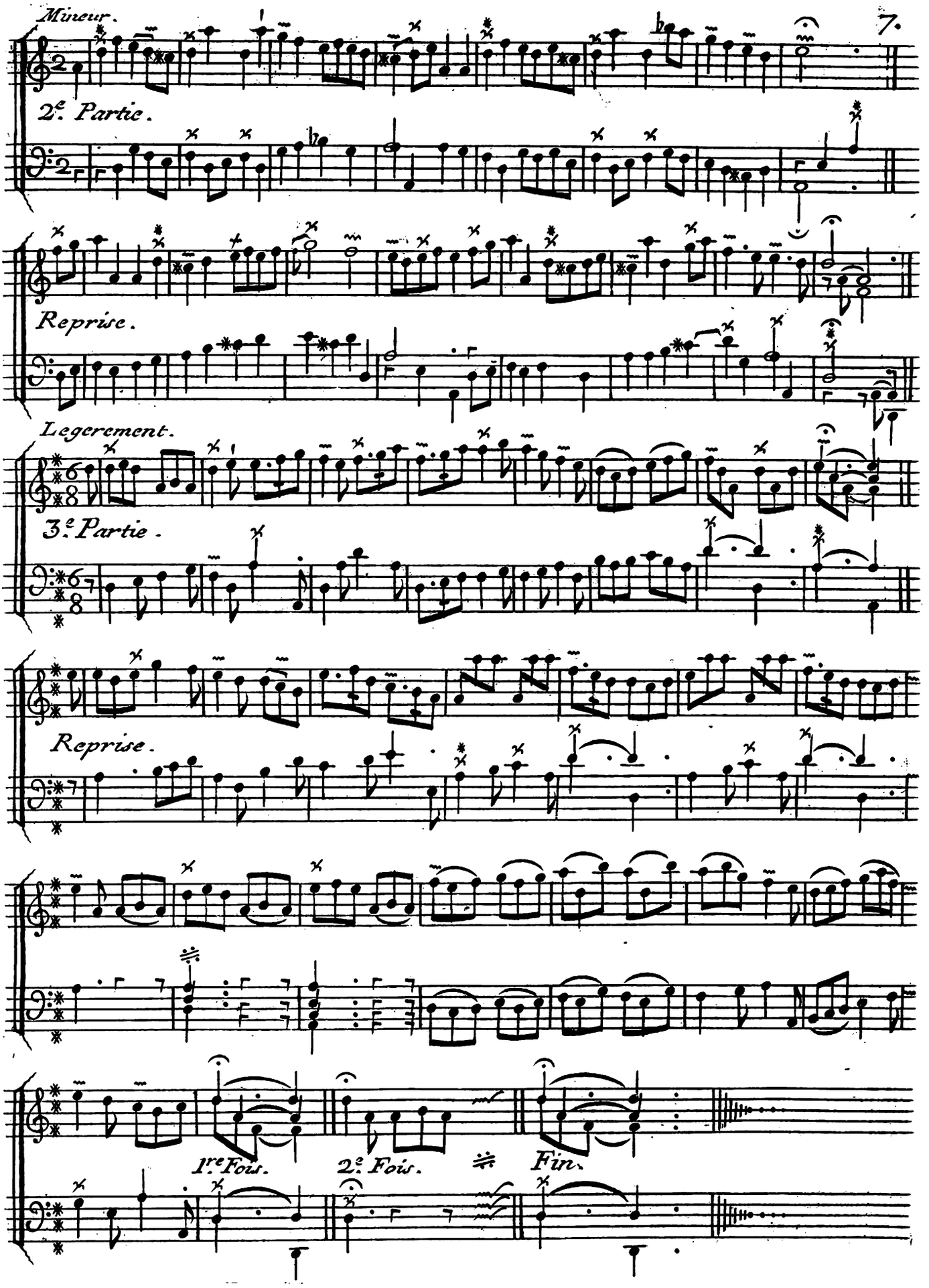
Mineur.
2e. Partie.
Reprise.
Legerement.
3e. Partie.
Reprise.
1re Fois.
2e. Fois.
Fin.

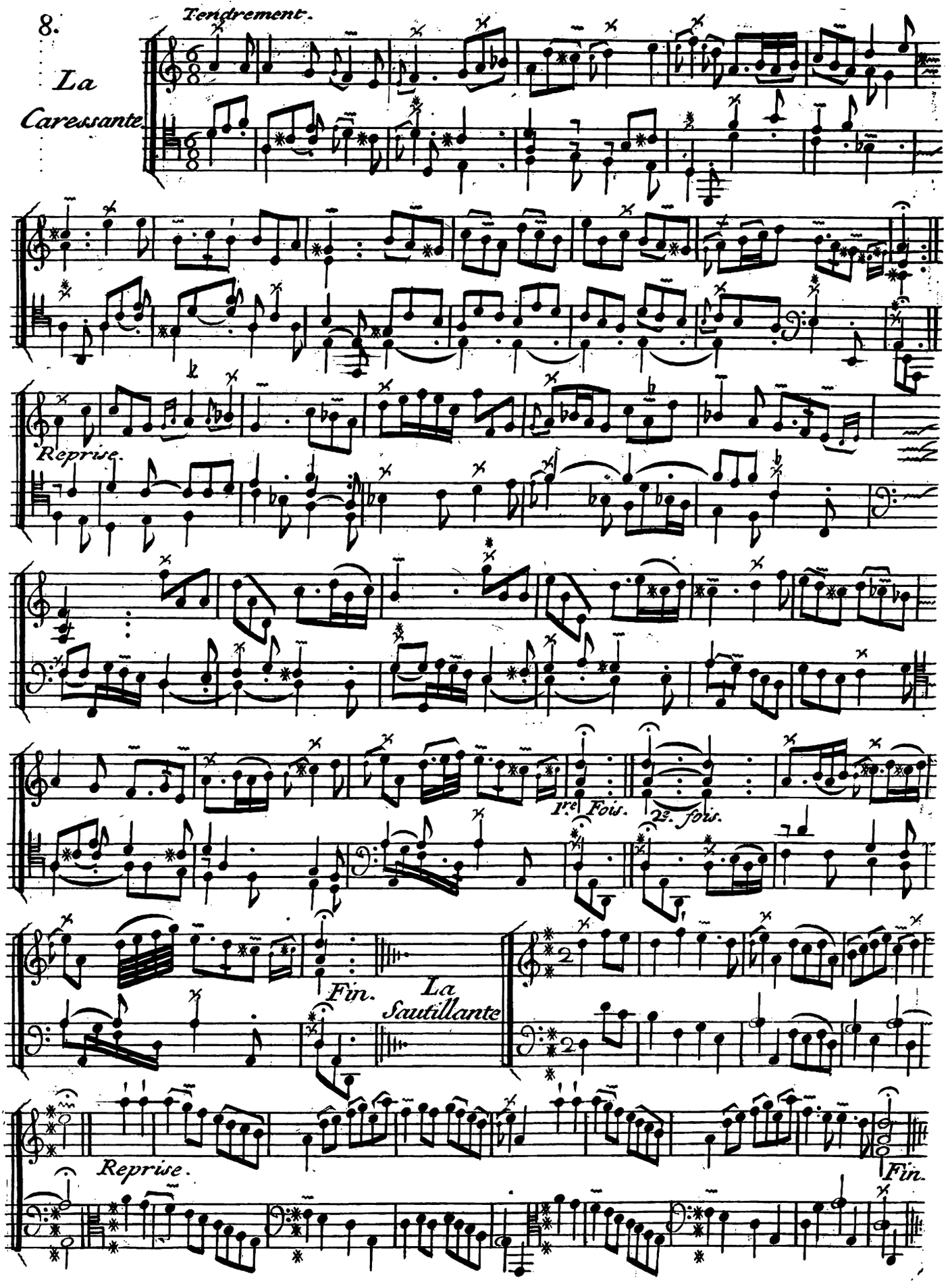
8.
La
Caressante.
Tendrement.
Reprise.
1re. Fois.
2e. fois.
Fin.
La
Sautillante.
Reprise.
Fin.

Gracieusement.

Menuet.

Reprise.

Double du Menuet Précédant.

Reprise.

Autre.

Reprise.

SECOND ORDRE.

La Pigou.

Moderément.

Reprise.

Petite Reprise.

Fin.

Le Colin Mailliard

Cette Piece se joüe la main droitte sur le petit Clavier repoussant le premier en obmettant la petite Octave.

Rondeau.

1re Fois. *2e Fois. 1er Couplet.*

2e Couplet.

Fin.

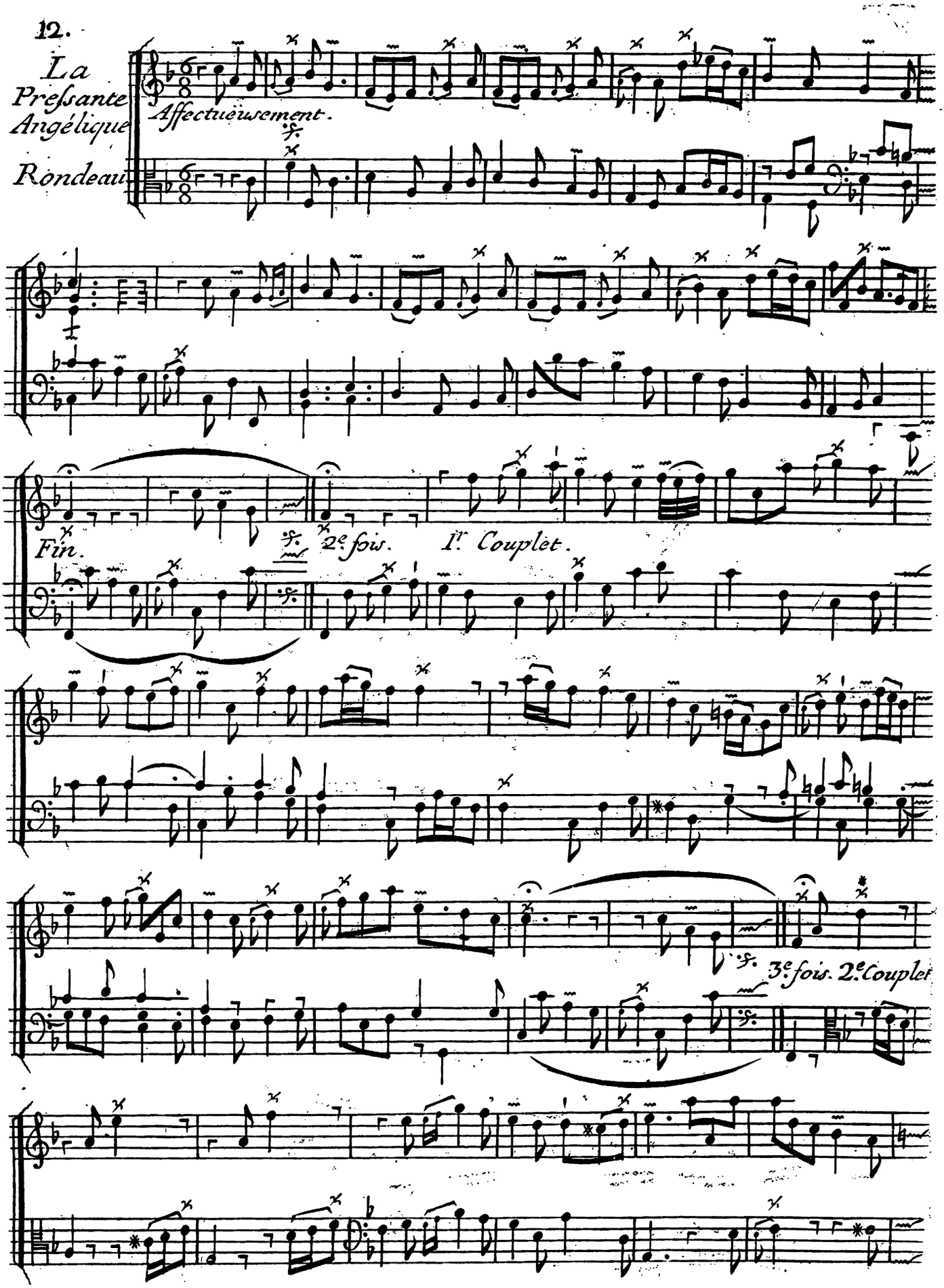
La
Preſsante
Angélique
Rondeau
Affectueusement.
Fin.
2e fois.
Ier Couplet.
3e fois. 2e Couplet

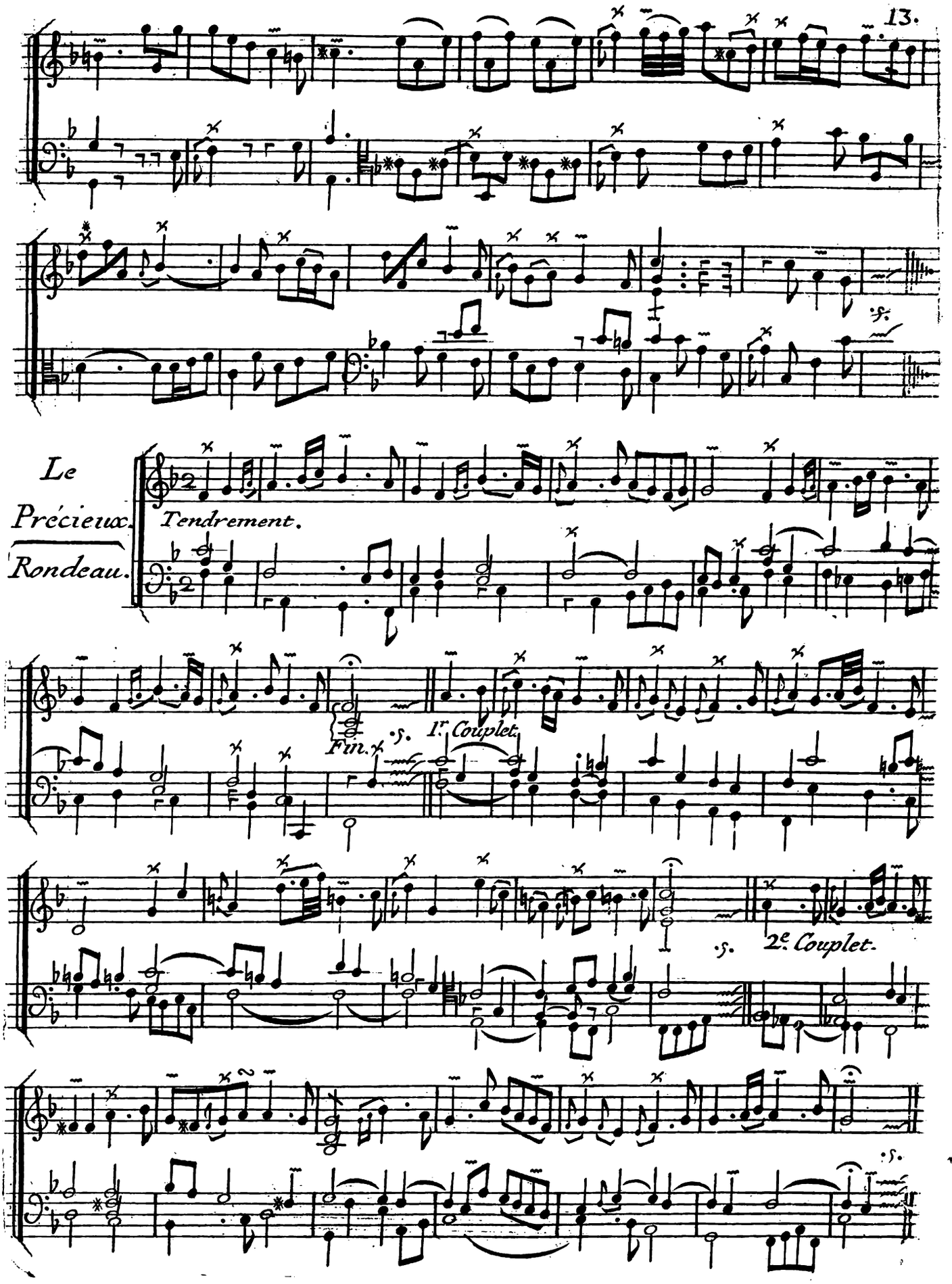
Le
Précieux.
Rondeau.
Tendrement.
Fin.
1r. Couplet.
2e. Couplet.

Les deux Cousines

Premiere partie.

2e fois. Reprise.

1re fois. S.

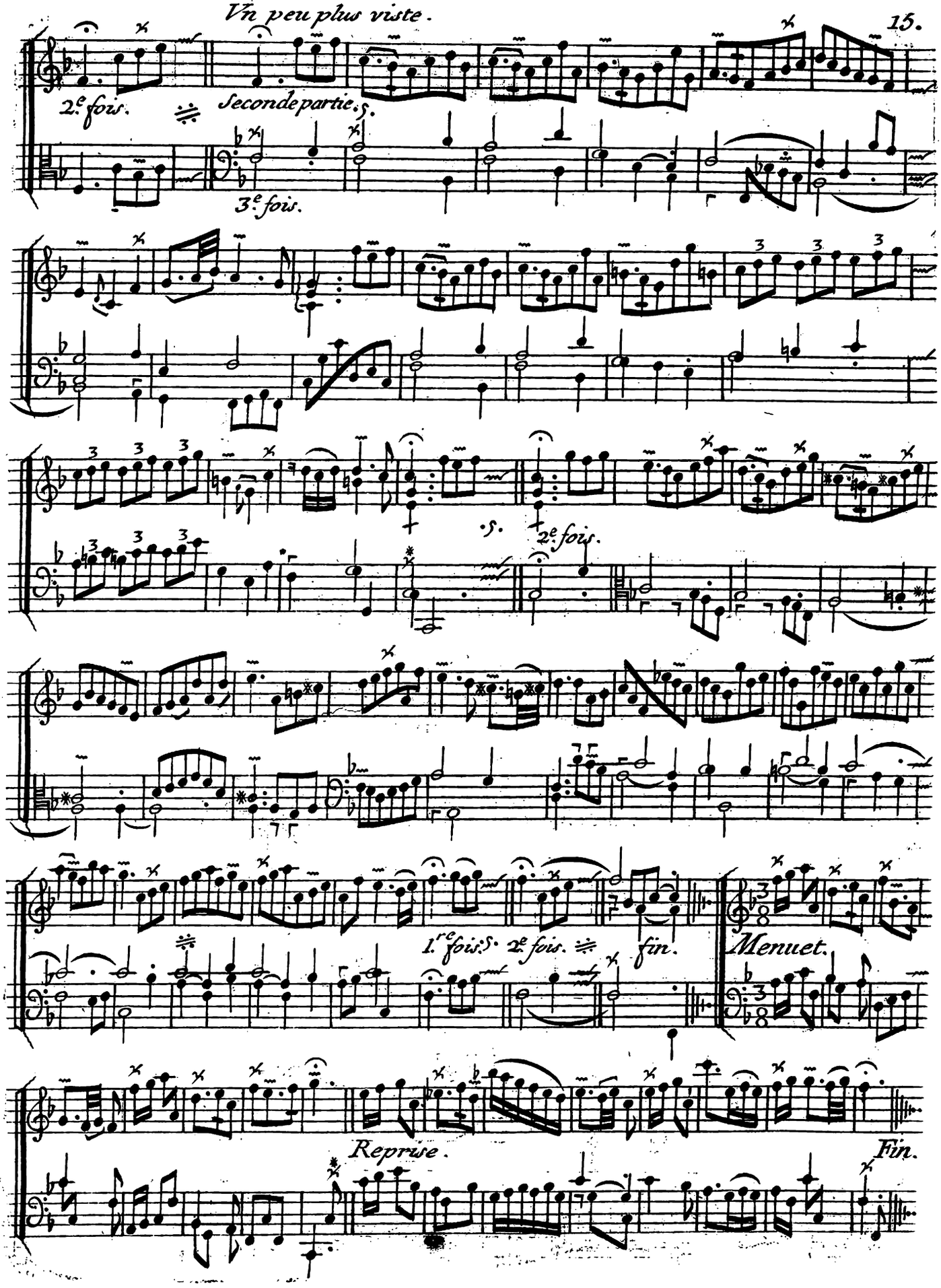
Vn peu plus viste.
2.e fois.
Seconde partie. S.
3.e fois.
S.
2.e fois.
1.re fois. S. 2.e fois.
fin.
Menuet.
Reprise.
Fin.

Chacque Couplet se recommence 2. fois.

Chaconne La Somming.

Sans lénteur.

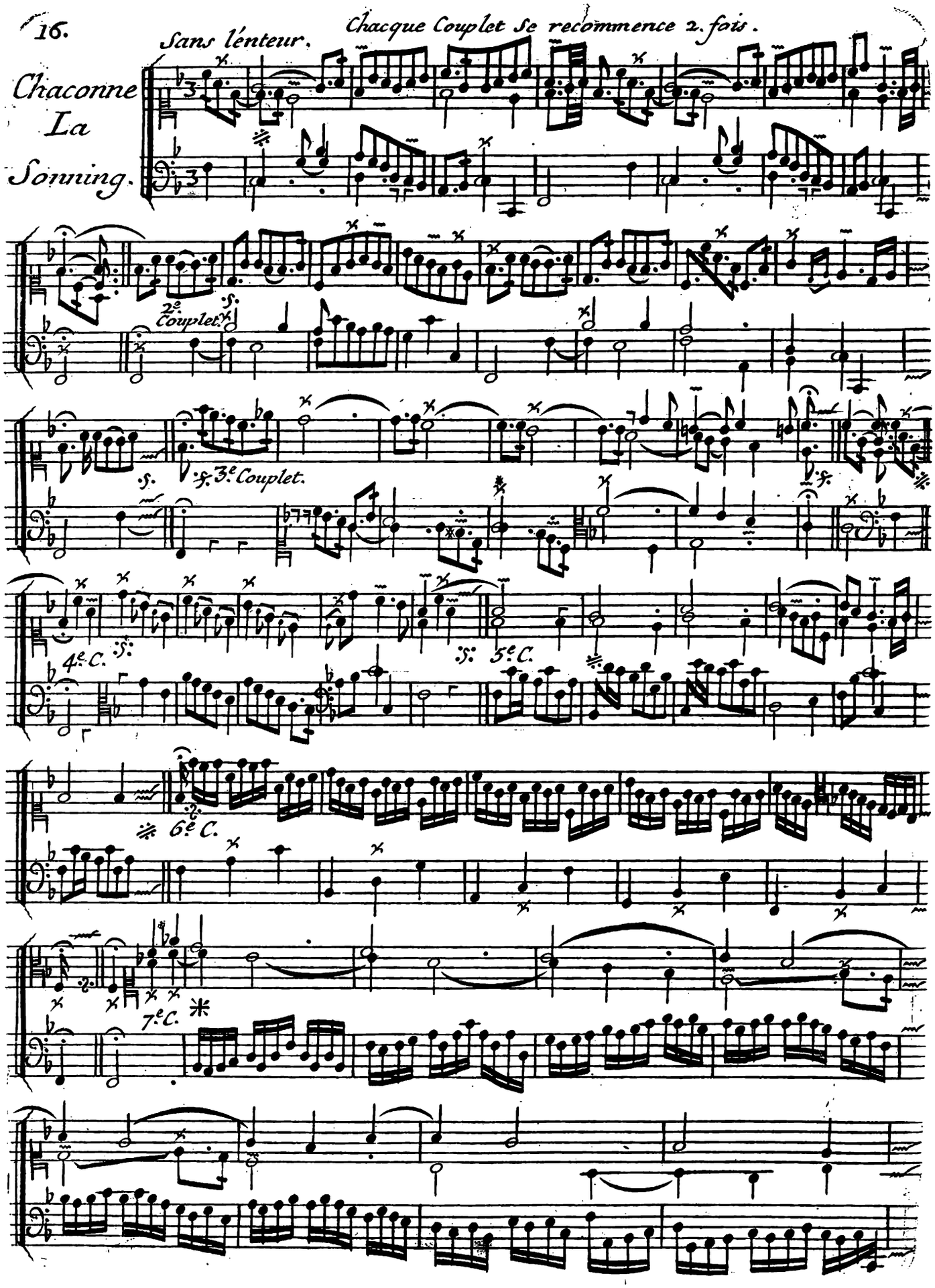

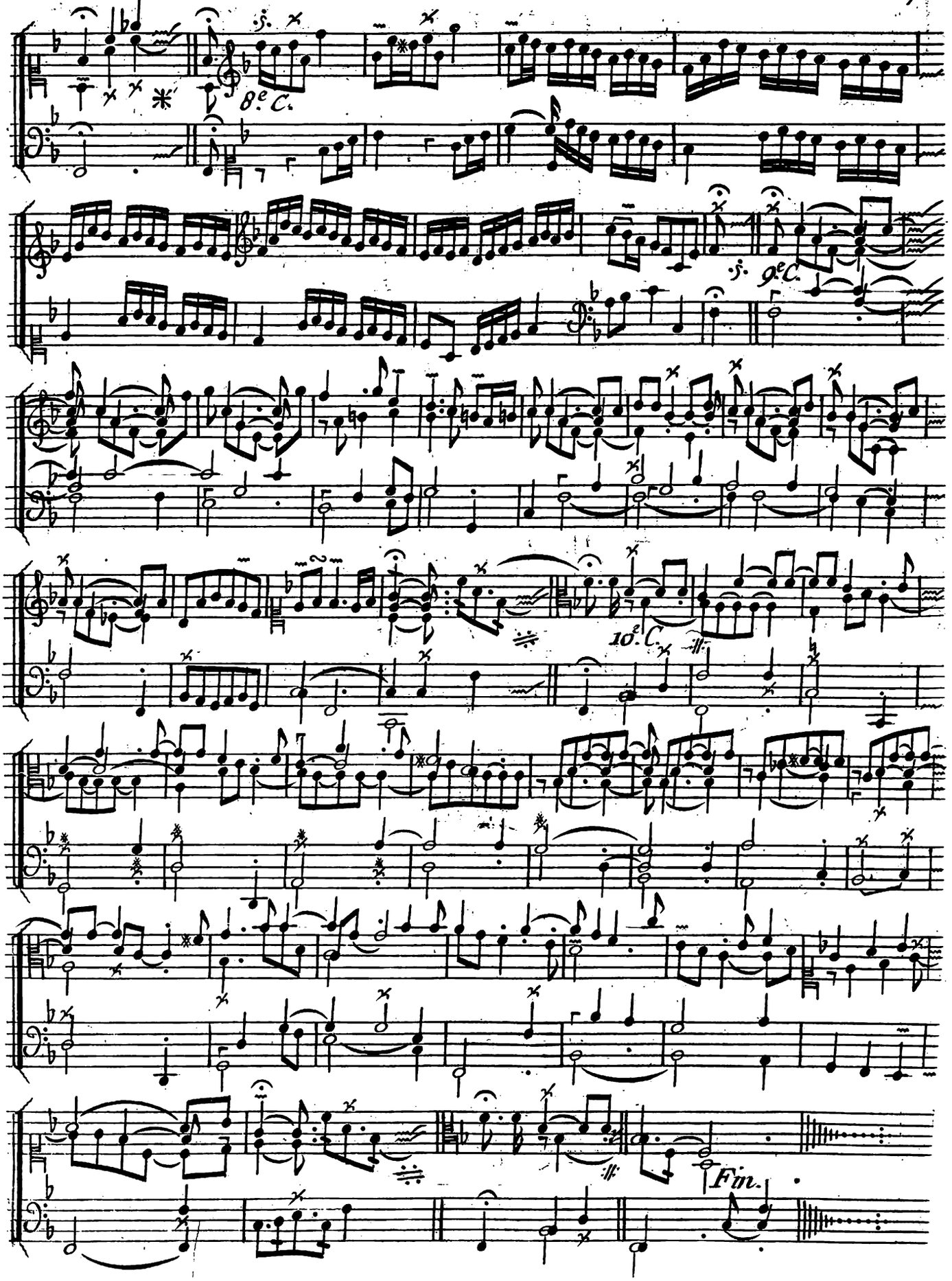
8.e C.
9.e C.
10.e C.
Fin.

TROISIÊME ORDRE.

Modérément.

L'Ingénieuse

Reprise.

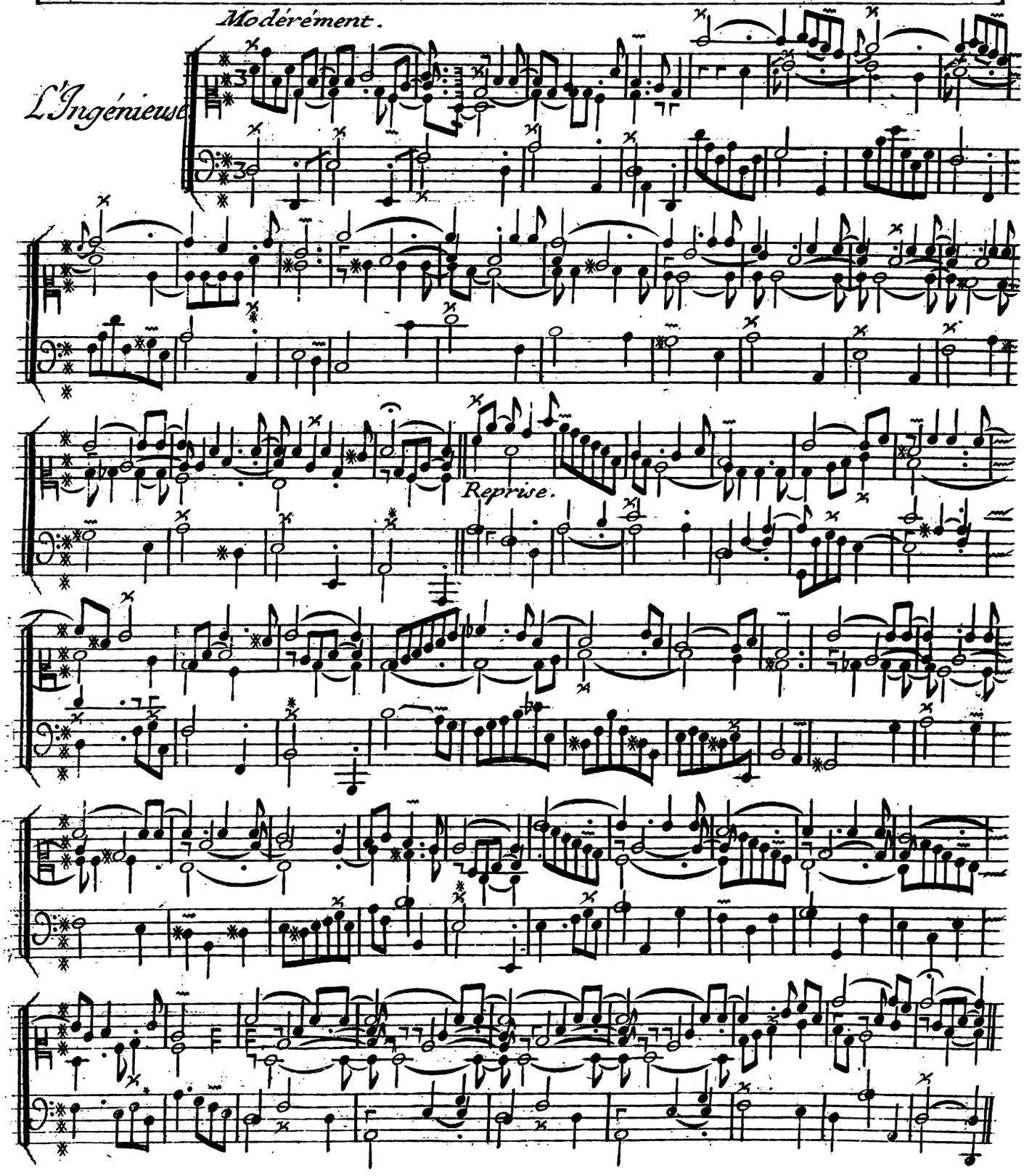

La Villerey ou les deux Sœurs.

Gracieusement.

1re Partie.

1re fois. 2e fois. Fin.

Mineur.

2e Partie.

1re fois 2e fois Fin.

20.

L'Agréable

Rondeau.

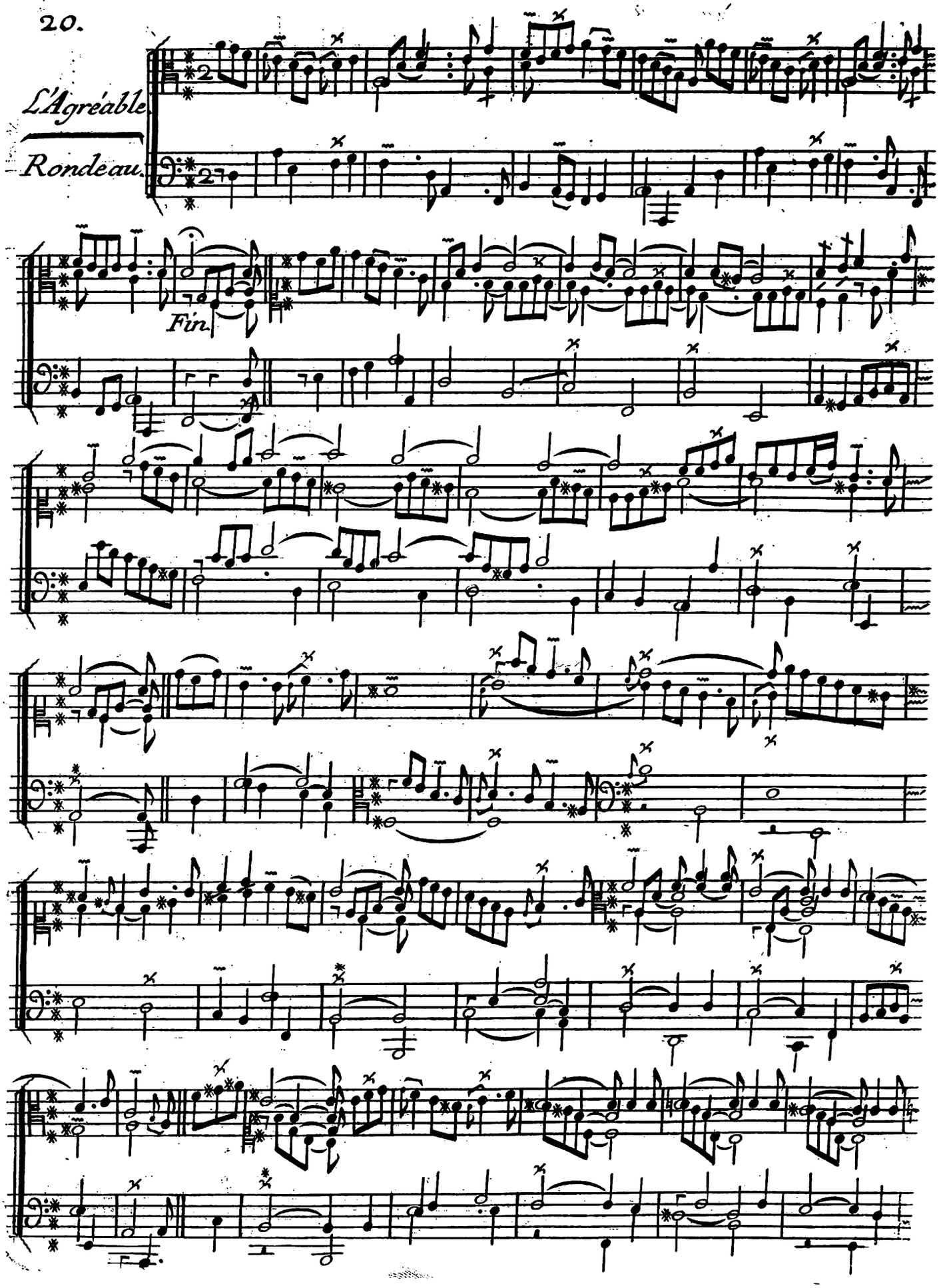

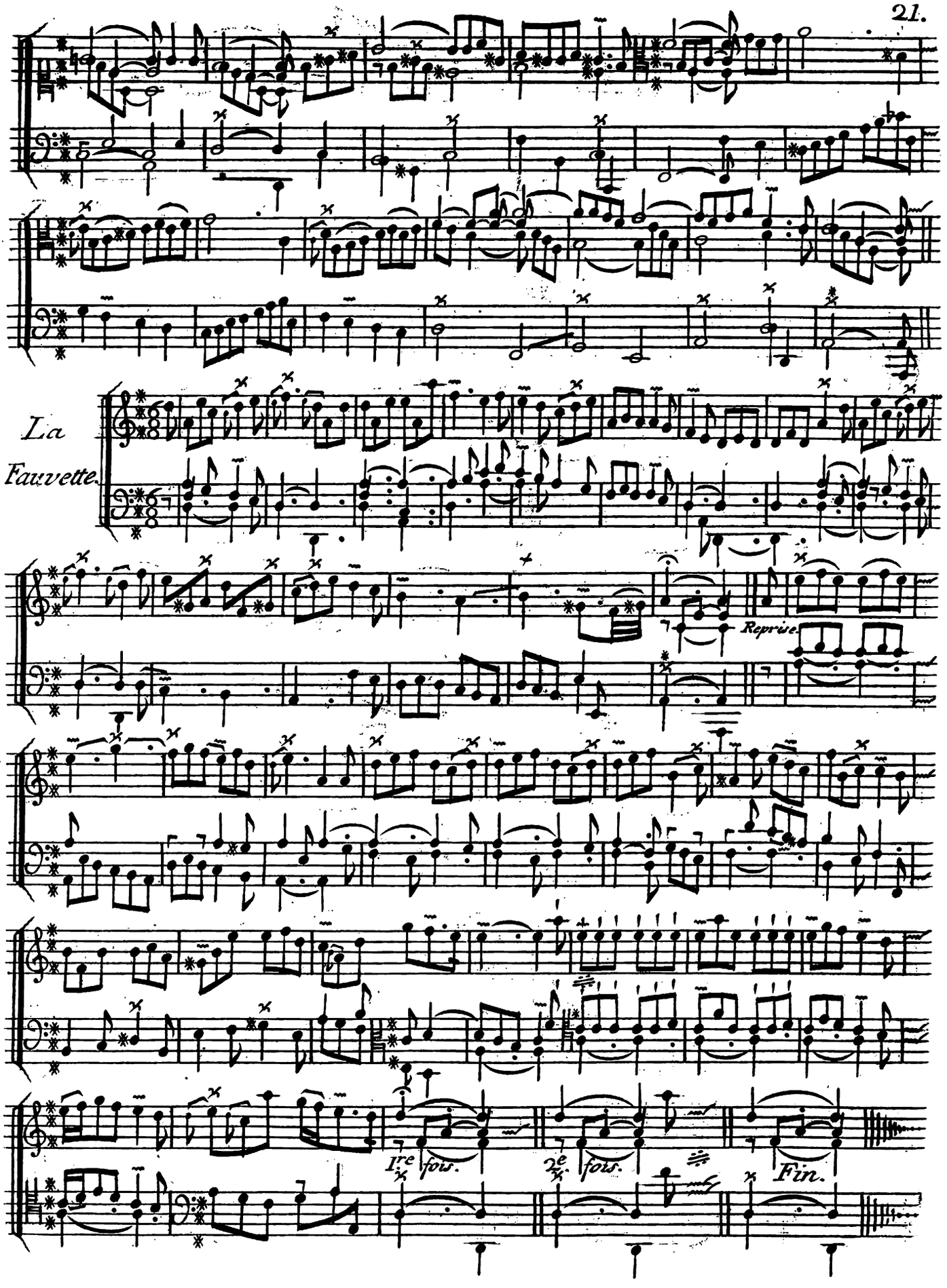
La
Fauvette.
Reprise
Ire fois.
2e fois.
Fin.

22.

La Misterieuse

1re fois.

2e fois. Reprise.

1re fois.

2e fois.

Fin.

Le Val Joyeux.

Gracieusement.

Vaudeville.

Double.

Reprise.

Seconde partie.

Mineur.

Reprise.

Fin.

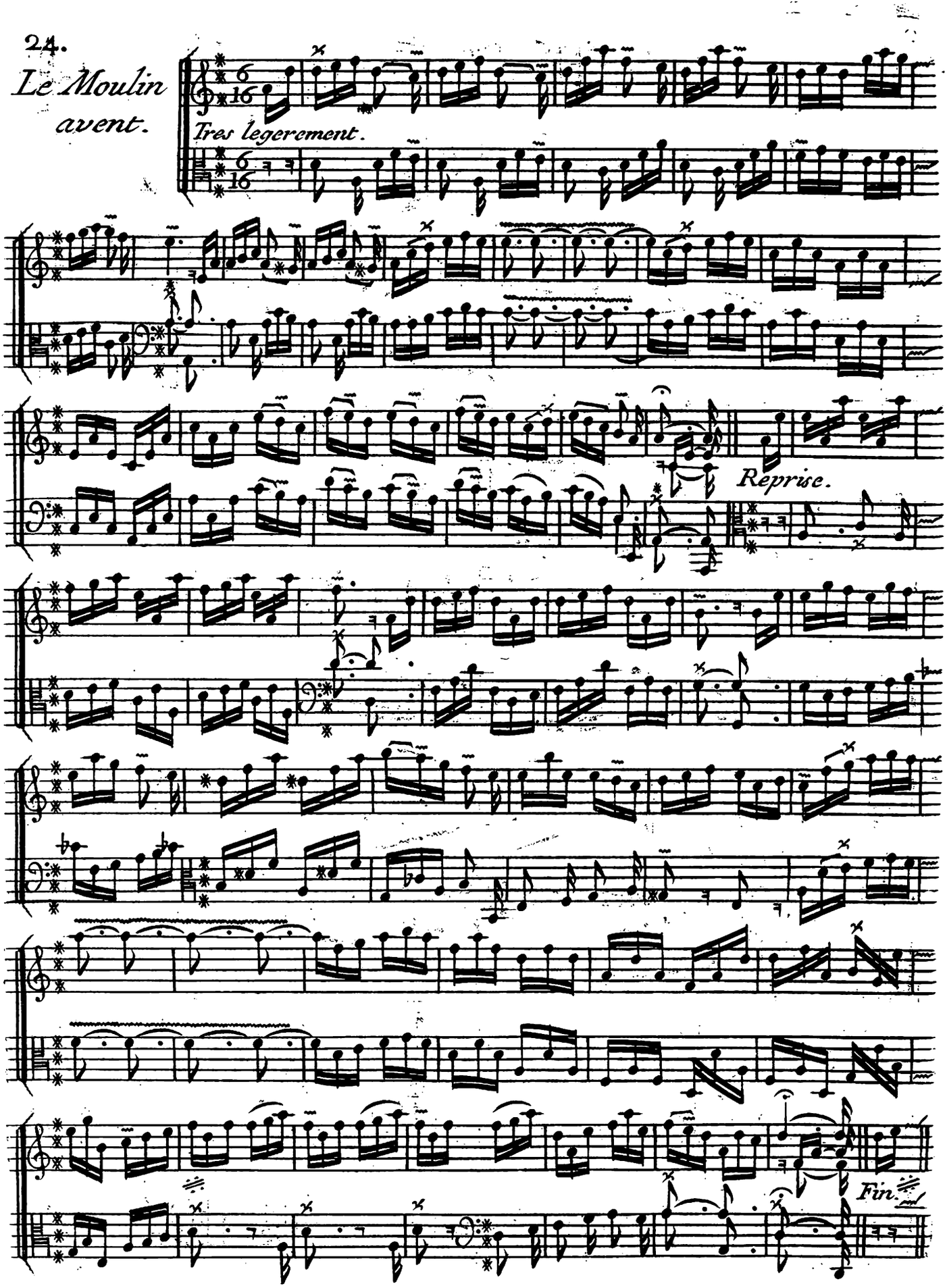
24.
Le Moulin
avent.
Tres legerement.
Reprise.
Fin.

Majestueusement.

La Minerue.

Rondeau

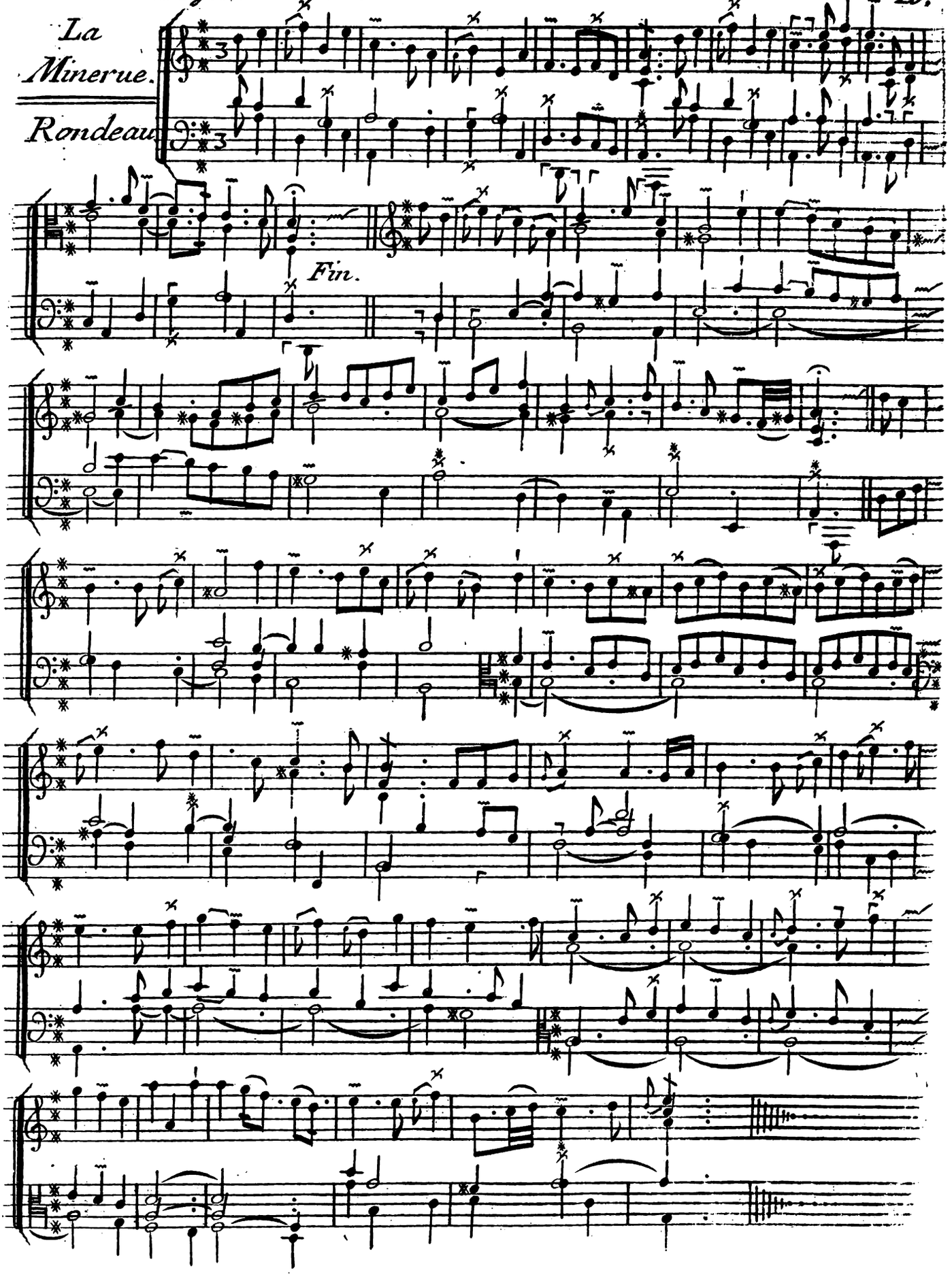

Gayement.

L'Etourdie

Rondeau.

Fin.

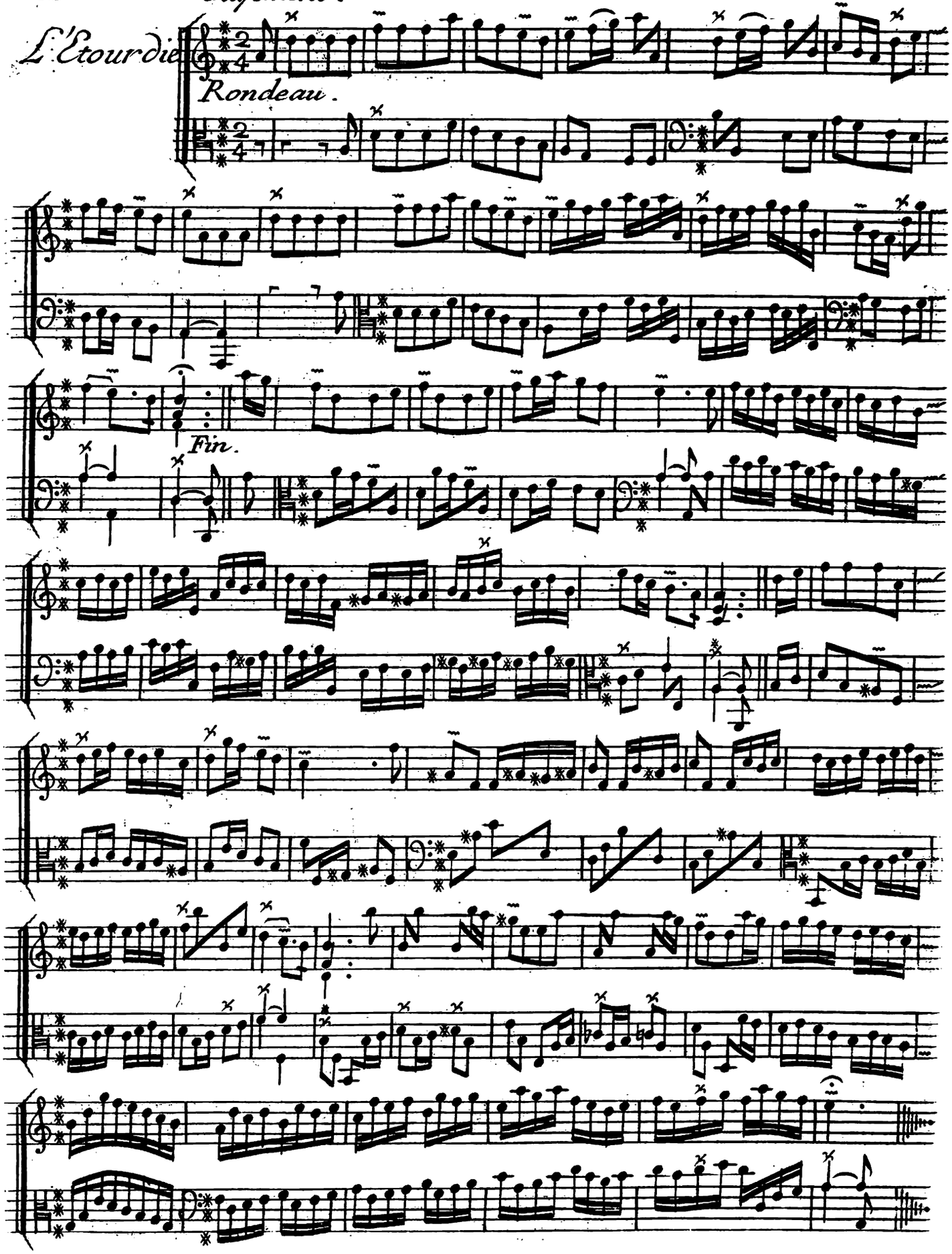

Le presque rien.

Rondeau.

Fin.

La Courtisane.

Gavotte.

Reprise.

QUATRIÊME ORDRE.

Allemande
La
Couperin.

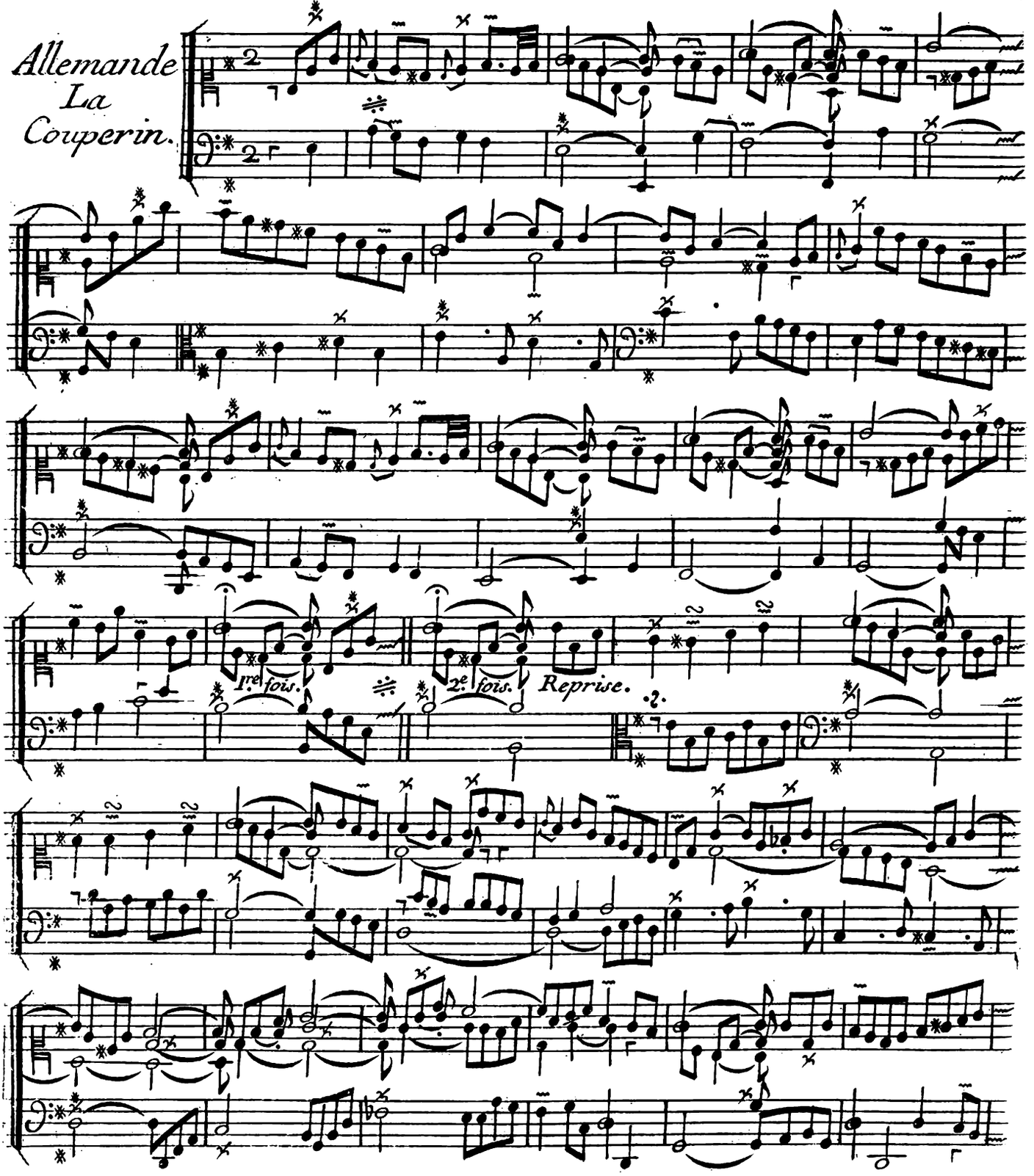

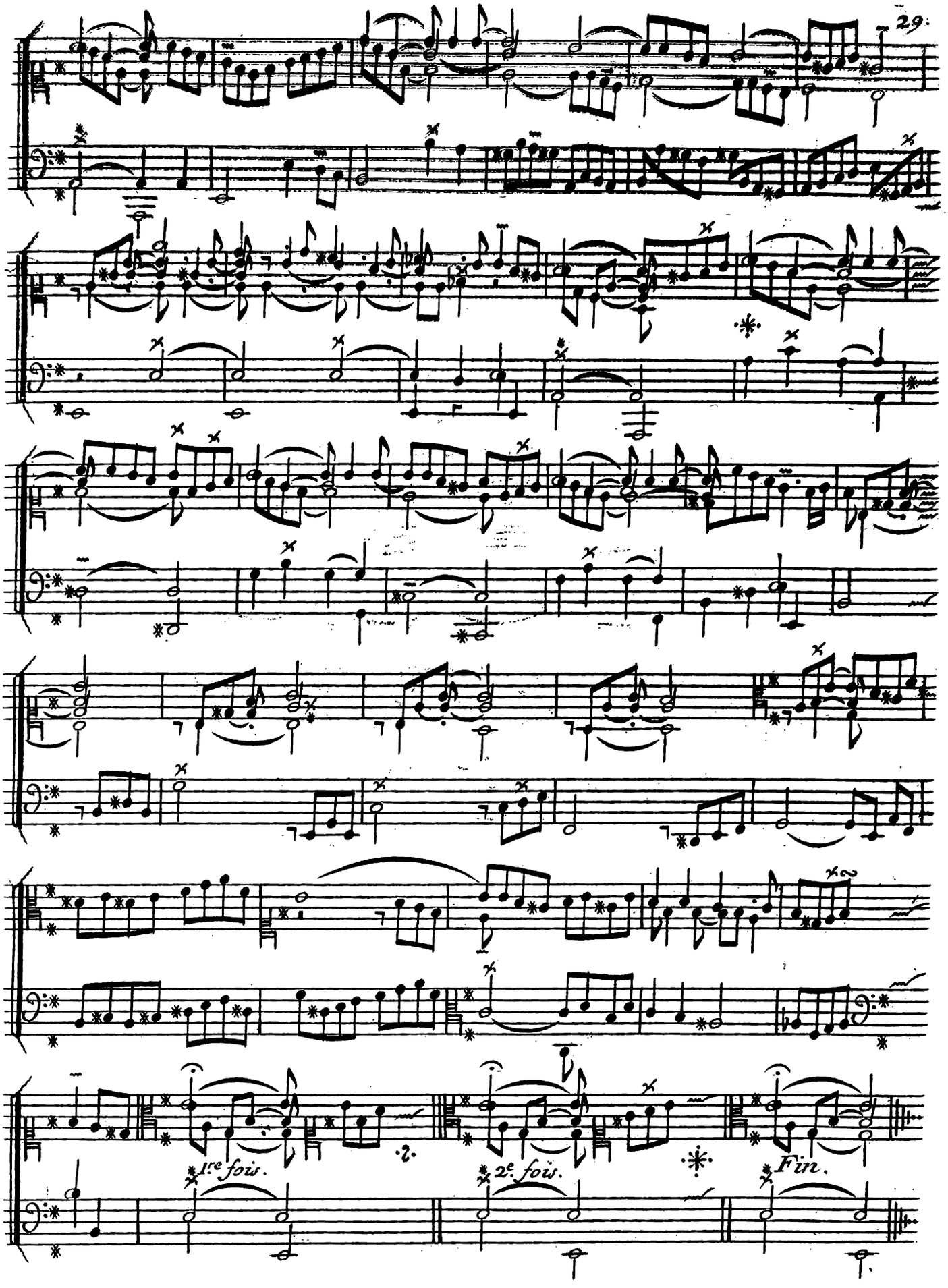
1re fois.
2e fois.
Fin.

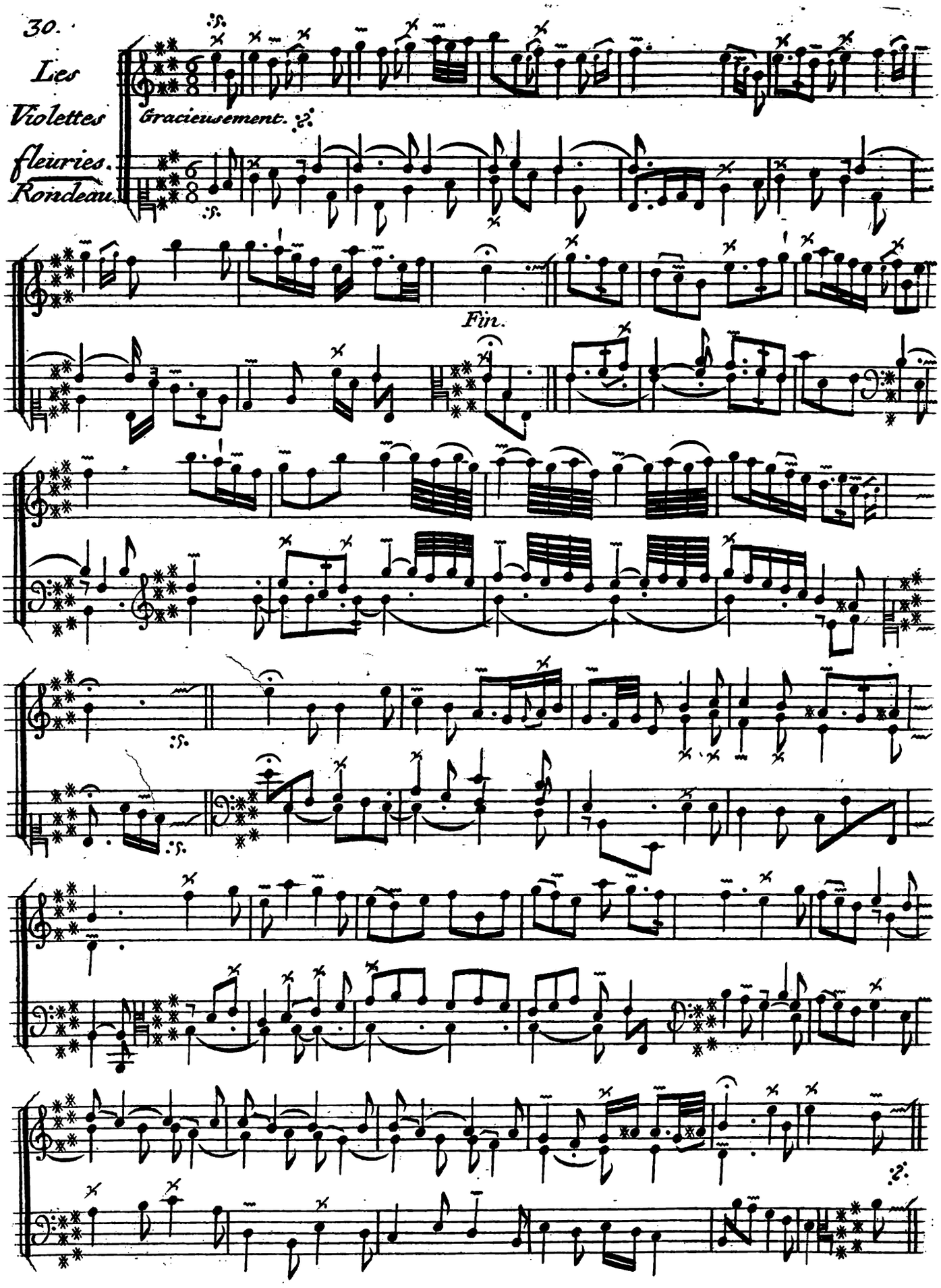
30.
Les
Violettes
fleuries.
Rondeau.
Gracieusement.
Fin.

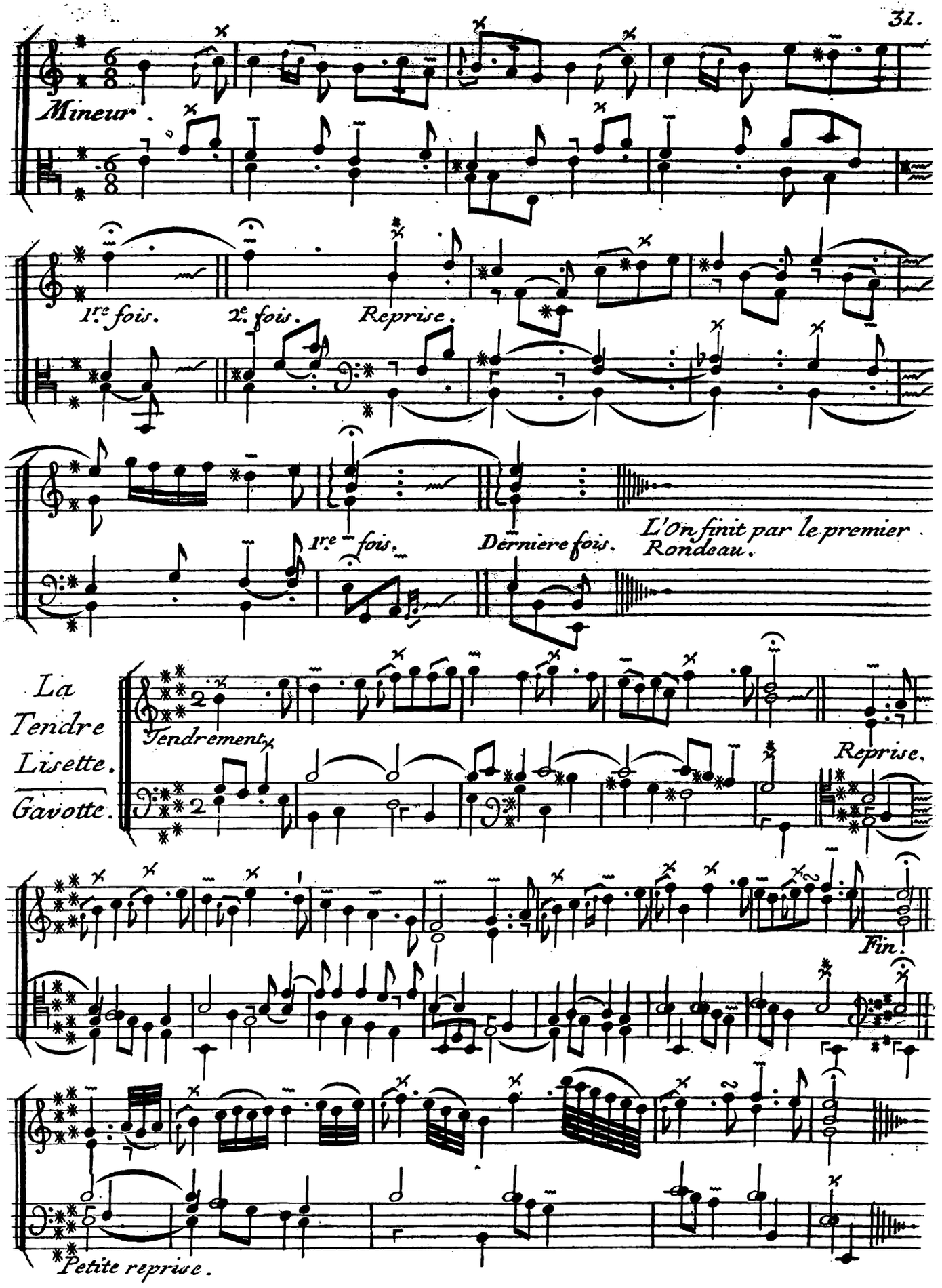
Mineur.
1re. fois.
2e. fois.
Reprise.
1re. fois.
Derniere fois.
L'On finit par le premier Rondeau.
La Tendre Lisette.
Gavotte.
Tendrement.
Reprise.
Fin.
Petite reprise.

l'Empressée.

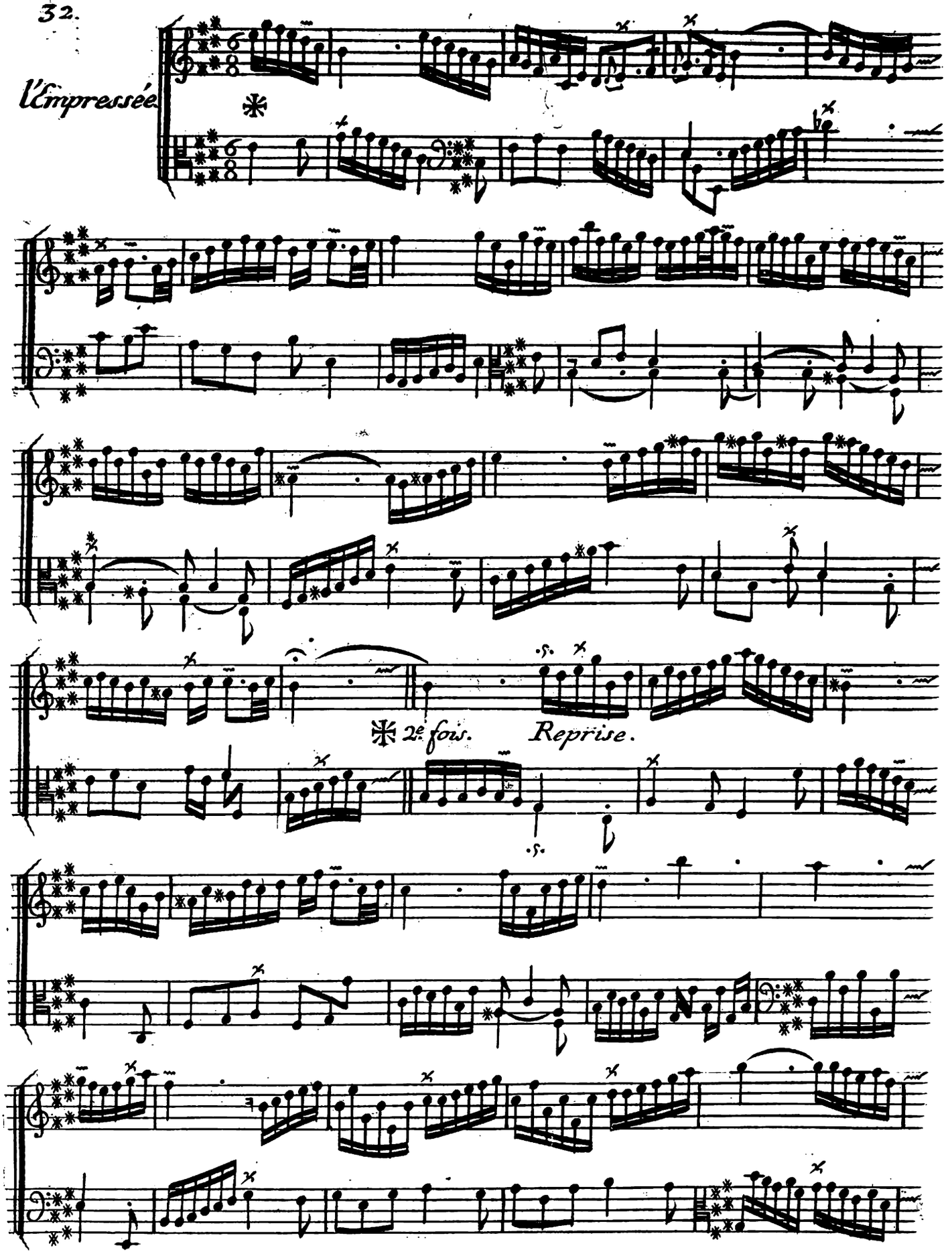

1re fois. 2e fois. Fin.

La Janneton.

Rondeau.

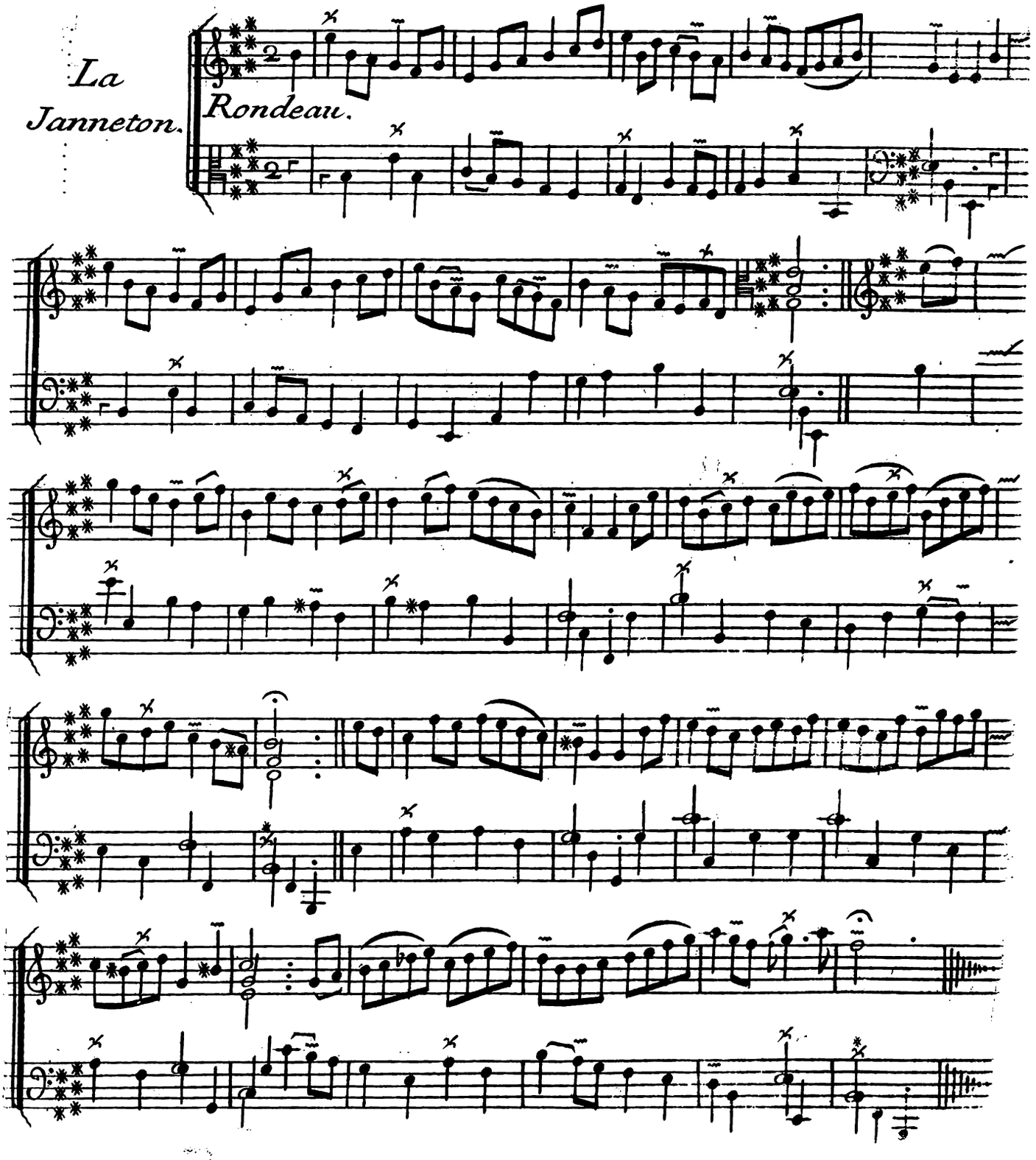

34. *Majestueusement.*

La Princesse de Conty.

Rondeau.

1re fois 2. fois. 2e. C.

3e. Couplet.

l'Harmonieuse

Rondeau.

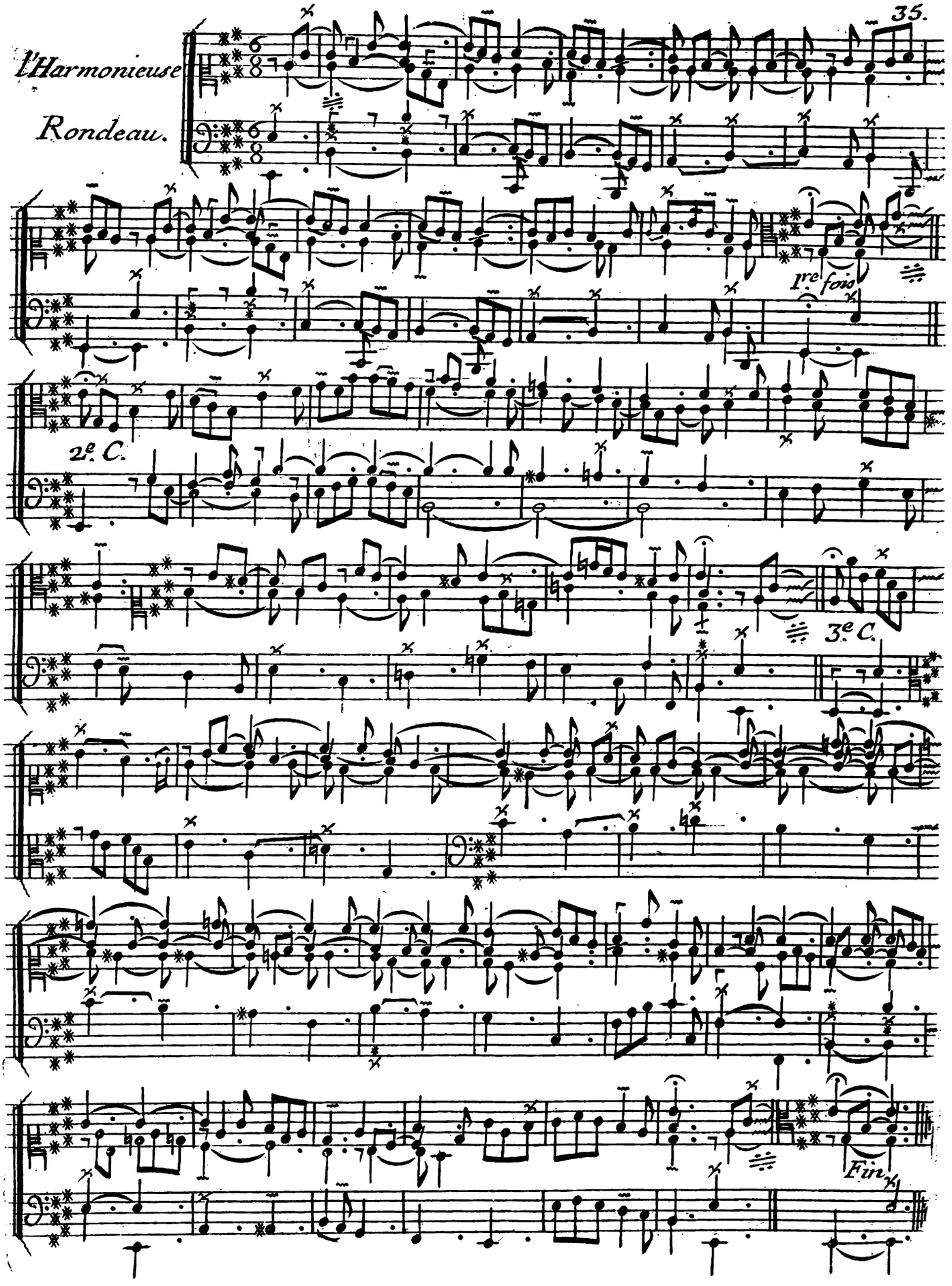

36.

Gracieusement.

Les Tourterelles.

Rondeau.

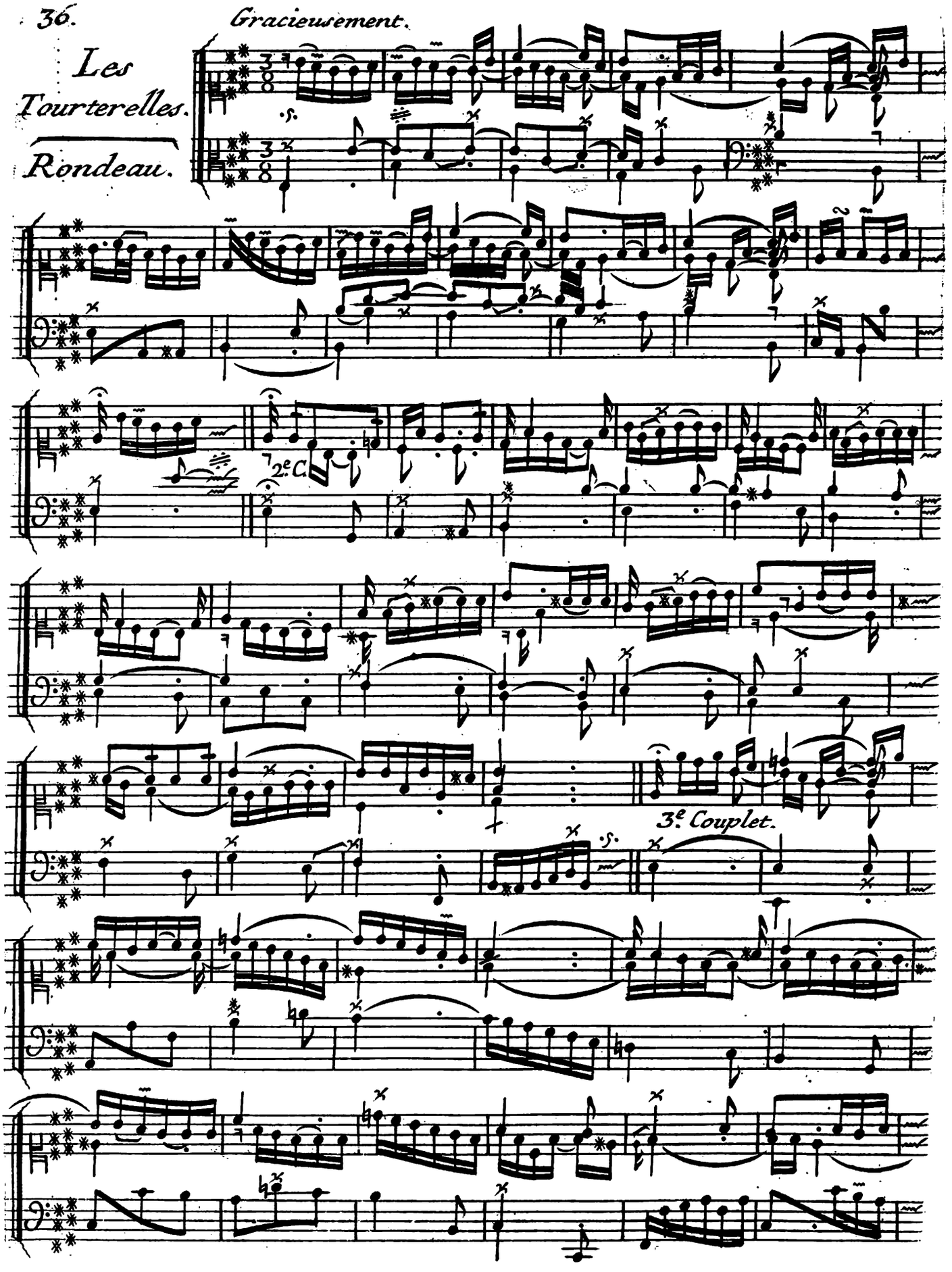

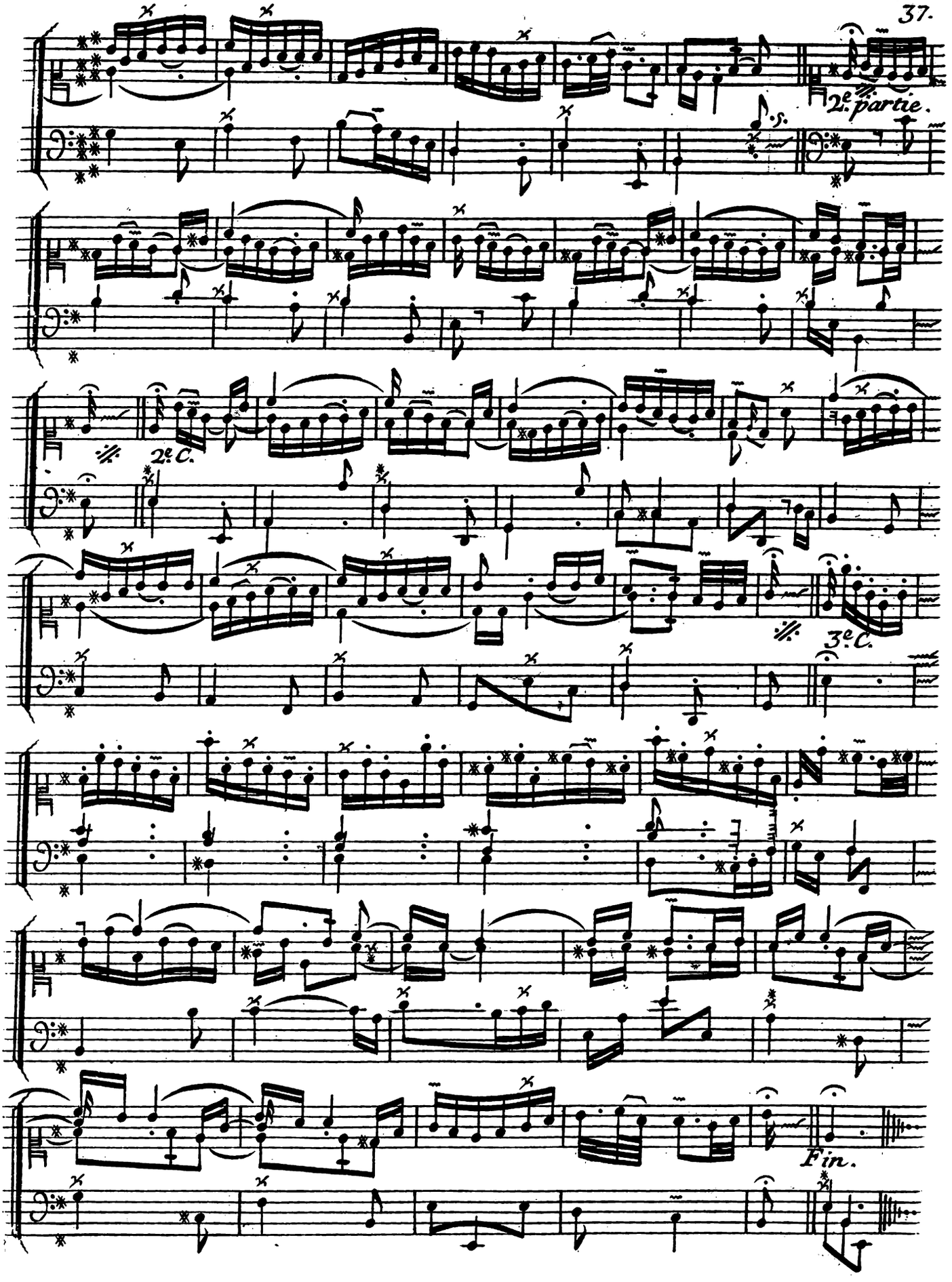
2e. partie.
2e C.
3e C.
Fin.

38.

La Badine.

Rondeau.

Legérement.

Fin.

2e. Couplet.

3e. Couplet.

D'une legerté modéré.

La

D'houdemare

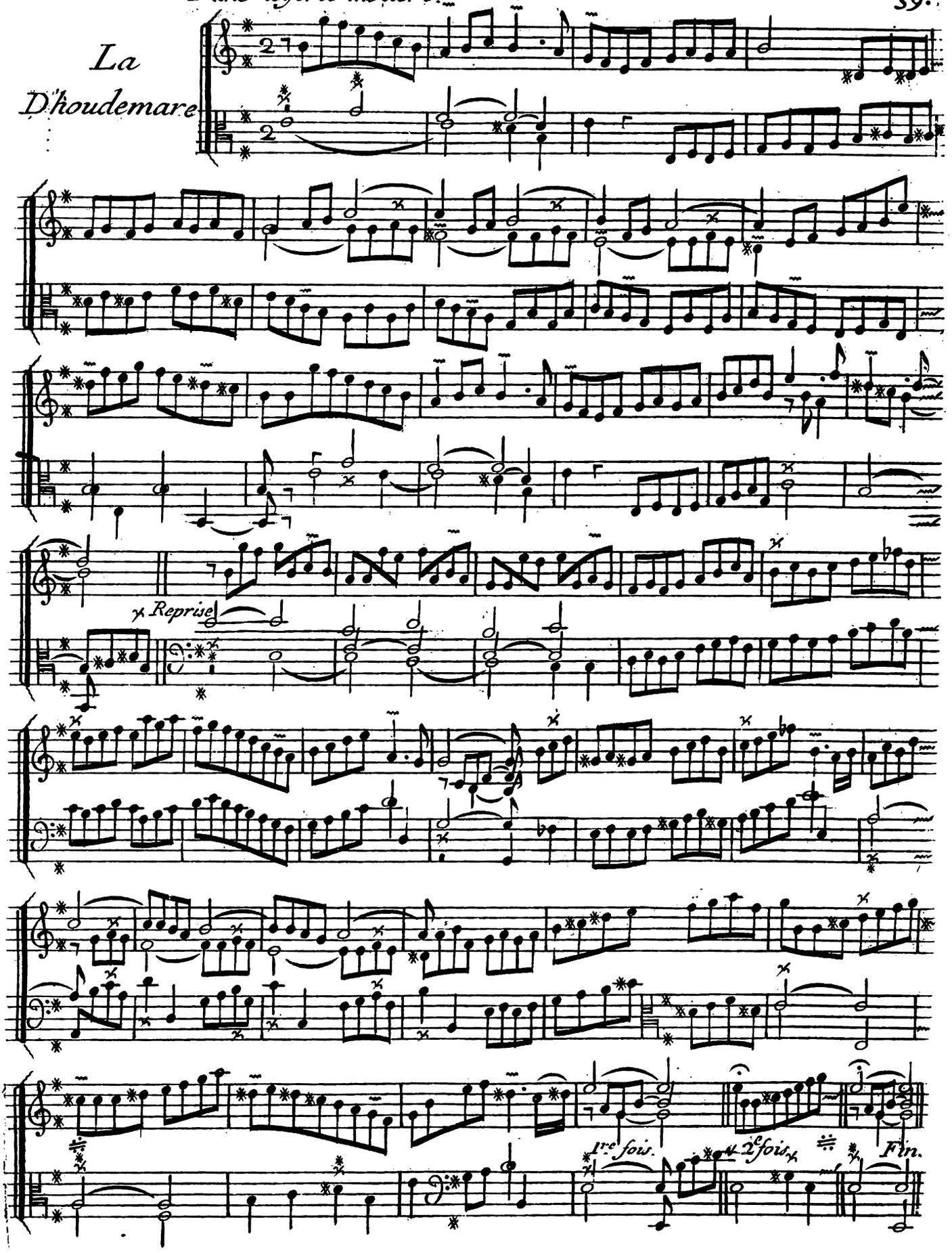

40.

La Moderne.

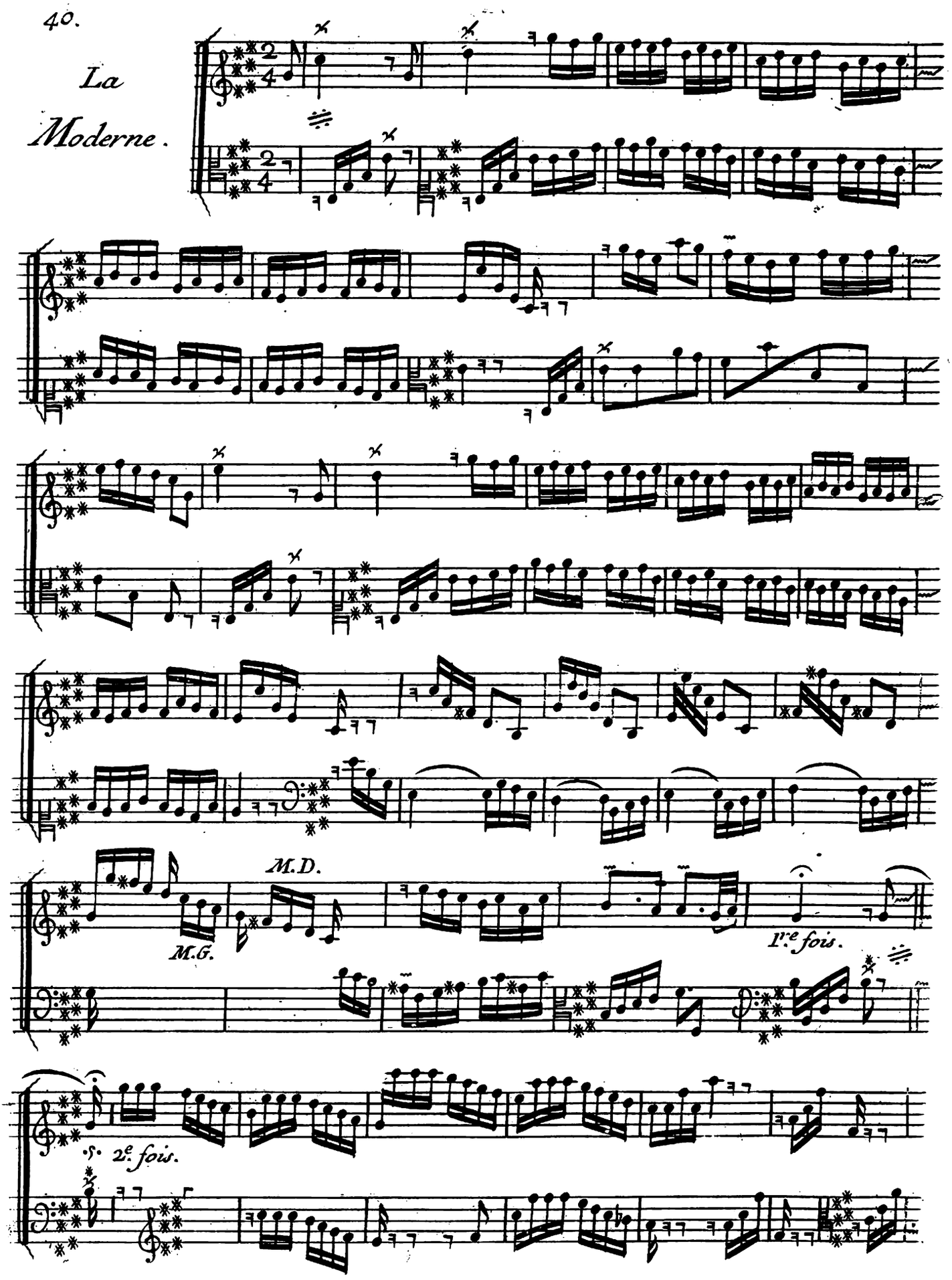

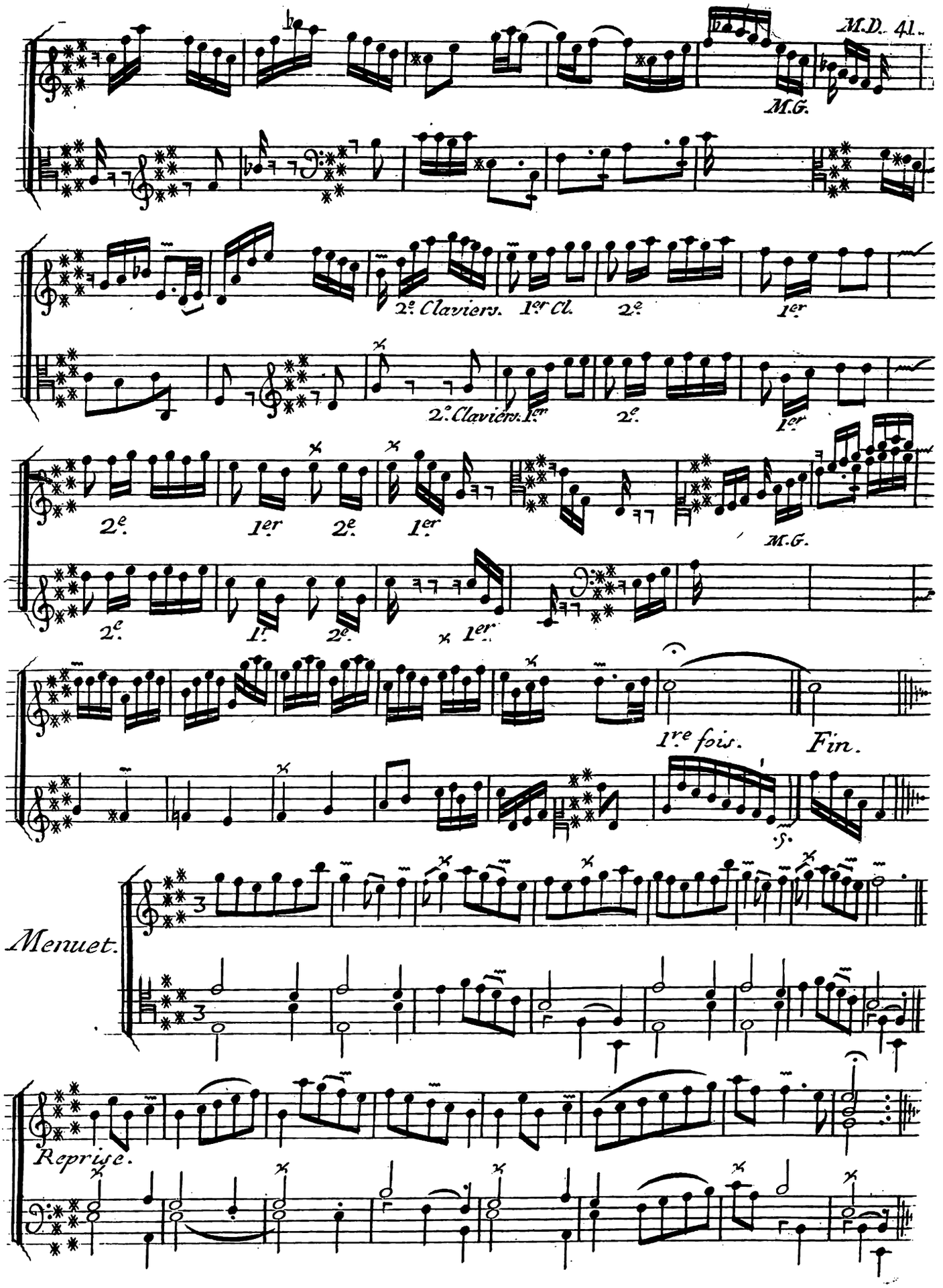
M.D. 41.
M.G.
2e. Clavierv. 1er Cl.
2e.
1er
2e. Clavierv. 1er
2e.
1er
2e.
1er
2e.
1er
M.G.
2e.
1er
2e.
1er
1re fois.
Fin.
Menuet.
Reprise.

Table des Piéces Conteniües en ce Liure

Premier Ordre.

	Page.
Allemande la Sincopée	1.
Allemande la Couronne	2.
Courante	3.
Sarabande la Magnifique et le Pattelin	4.
Gigue la Bléville	5.
La Sensible et les Dances Provençalles	6. et 7.
La Caressante et la Sautillante	8.
Meniüet et Son double. et autre Meniüet	9.

Second Ordre.

La Pigou	10.
Le Colin Maillard	11.
La Preſsante Angelique	12.
Le Précieux	13.
Les deux Cousines. et Meniüet	14. et 15.
Chaconne la Sonning	16. et 17.

Troisiême Ordre.

L'Ingenieuse	18.
La Villerey ou les deux Sœurs	19.

Page.
L'agréable, et la Fauvette.....20. et 21.
La Misterieuse.....22.
Le Val Joyeux. vaudeville.....23.
Le Moulin avent.....24.
La Minerue.....25.
L'Etourdie.....26.
Le Presque rien, et la Courtisanne.....27.

Quatriéme Ordre.

Allemande la Couperin.....28. et 29.
Les Violettes Fleuries.....30.
La Tendre Lisette.....31.
L'Empressée.....32.
La Janneton.....33.
La Princesse de Conty.....34.
L'Harmonieuse.....35.
Les Tourterelles.....36. et 37.
La Badine.....38.
La D'houdemare.....39.
La Moderne.....40. et 41.

Privilege General.

Louis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, A nos amez et feaux Con.ers les gens ten.s nos Cours de Parlem.t M.s des Req.tes Ord.res de nôtre Hôtel grand Con.el Prevost de Paris Baillifs Seneschaux leurs lieuten.ts Civils et autres nos justiciers qu'il appartiendra Salut nôtre bien amez Le S.r D'Agincour nôtre Organiste Ordin.re de nôtre Chapelle, Nous ayant fait remontrer qu'il avoit dessein de faire imprimer et graver et donner au public, plusieurs piéces de Clavecin de Sa Composition s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege Sur ce neces.res A ces Causes voulant traitter favorablem.t le dit S.r Exposant et procurer au public l'utilité qu'on peut retirer de Son travail et de ses Ouvrages; Nous avons au dit S.r Exposant permis et permettons par ces presentes de faire imprimer et graver les dites pieces de Clavecin de sa Composition en telle forme marge Caractere en un ou plusieurs Volumes conjointem.t ou separem.t et autant de fois que bon luy Semblera et de les vendre faire vendre et debiter par tout nôtre Royaume pend.t le temps de Six Années consecutives A Compter du jour de la date des dites presentes; Faisons defenses a toutes Sortes de personnes de quelque qualité et Condition quelles Soient d'en introduire d'impression ou graveure etrangere dans aucun lieu de nôtre obeiss.ce Comme aussy a tous grav.rs imp.rs March.ds Libraires imp.re en taille douce et autres d'imp.er ou faire imp.er graver ou faire grav.r vendre ou faire vendre debiter ny Contrefaire les dites Pieces de Clavecin de Sa Composition en tout ny en partie ny d'en faire aucuns extraits Sous quelq.s pretexte que ce Soit d'augmentation, Correct.on Changem.t de titre, même en feuille Separées ou autrem.t Sans la permissiõ. expresse et par Ecrit du dit S.r Expos.t ou de ceux qui auront droit de luy; A peine de Confiscation des Exempl.res Contrefaits de trois mil livres damende contre chacun des contrevenans dont un tiers a nous, un tiers a l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers au dit S.r Expos.t et de tous depens dommages et interests; A la Charge que ces presentes Seront enreg.trées tout au long Sur le reg.re de la Communauté des libraires et imprim.rs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que la graveure et impression des dites pieces cy dessus Specifié Sera faite dans nôtre Royaume et non ailleurs en bon papier et beaux caracteres Conformem.t aux reglem.s de la librairie, Et qu'avant que de les exposer en vente gravez ou imprimez Seront remis es mains de nôtre tres cher et feal Chevalier garde des Sceaux de Fr.ce le S.r Chauvelin, et qu'il en Sera en Suitte remis deux Exemp.res dans nôtre Bibliotheque Publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, et un dans celle de nôtre d.t tres cher et feal Chev.r Garde des Sceaux de Fr.ce le S.r Chauvelin; Le tout a peine de nullité des presentes; Du contenu des quelles vous Mandons et Enjoignons de faire Jouir le dit S.r Exposant ou Ses ayans cause pleinem.t et paisiblem.t Sans Souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou Empeschem.t Voulons que la Copie des dites presentes qui Sera imprimée tout au long au Commencem.t ou a la fin des dites pieces de Clavecin Soit tenue pour deüem.t Signifiée et qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez et feaux Conseillers et Secretaires foy Soit ajoutée comme a l'original; Command.s au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'Icelles tous Actes requis et neces.res Sans demander autre permission et Nonobstant Clameur de Haro Charte Normande et lettres a ce Contraires; Car tel est nôtre plaisir. Donné a Paris le trentiéme jour du mois de Janvier L'An de grace Mil Sept cent trente trois Et de nôtre Regne le dix huitiesme -/.

Par le Roy en Son Conseil

Sainson.

Registré Sur le Registre VIII. de la Chambre Royale et Syndicale de la Librairie et Imprim.rie de Paris N.o 496. fol 475. a Paris le 1. Fevrier 1733./. G. Martin. Syndic.

Les Exemplaires ont été fournis.